Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2018, Université Paris 13. hceres-02027328

HAL Id: hceres-02027328

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027328

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Sciences humaines et sociales

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris 13

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Thierry Michot, Isabelle Tapiero, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

L'USPC est un regroupement universitaire associant 4 universités, 5 autres établissements et 5 organismes de recherche couvrant l'ensemble des champs de la connaissance, représentant environ 10 000 chercheurs et enseignants et 120 000 étudiants ; ce qui en fait la première communauté d'étudiants d'Ile-de-France. L'USPC s'organise autour de quatre pôles thématiques constitués autour de grands champs disciplinaires : *Humanités, arts, lettres et langues ; Sciences exactes et technologie ; Sciences sociales ; Sciences de la vie et de la santé.*

La formation doctorale peut s'appuyer ainsi sur une politique que l'USPC qualifie « en 3i » : internationalisation, interdisciplinarité, inter-établissements.

Trois de ses universités, Paris Descartes « l'université des sciences de l'homme et de la santé », Paris Diderot, pluridisciplinaire depuis son origine, et Paris 13, née scientifique mais pluridisciplinaire aujourd'hui, offrent des formations dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Dans ce domaine, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), également membre de la ComUE USPC, se présente comme un carrefour international des sciences humaines et sociales.

Le domaine de formation évalué en SHS se compose de 11 licences (L), 1 licence professionnelle (LP) et 12 mentions de master (M). L'Université Paris Descartes propose trois licences (*Sciences sociales* ; *Psychologie ; Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et trois masters en continuité des licences (*Sciences de l'éducation ; Psychologie* ; *Sciences sociales*). L'Université Paris Diderot propose quatre licences (*Psychologie ; Sociologie* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement)* et six mentions de master (*Psychologie* ; *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* ; *Histoire et civilisations comparées* ; *Géographie et sciences des territoires* ; *Didactique des disciplines* ; *Humanités et sciences)*. L'Université Paris 13 propose quatre licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*) et trois mentions de masters (*Histoire, géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*).

Certains intitulés de mentions de licence coexistent naturellement dans plusieurs universités ; c'est le cas de *Psychologie* (dans les trois universités : Paris Descartes, Paris Diderot, Paris 13), *Sciences de l'éducation* (Paris Descartes et Paris 13) ou encore, les deux mentions *Histoire* et *Géographie et aménagement* (Paris Diderot et Paris 13). Ainsi, chaque mention de licence de Paris 13 en SHS est présente également dans l'une des universités intra-muros de l'USPC, et parfois dans d'autres (comme *Psychologie*, présente également à Paris Nanterre et Paris 8) ; la différenciation devient un enjeu vital pour l'attractivité de certaines mentions. Au niveau master, on retrouve naturellement la mention *Psychologie* dans les offres des trois universités, tandis que la mention *Sciences de l'éducation* se poursuit également dans les deux universités qui proposent cette licence : Paris Descartes et Paris 13.

L'USPC a défini des champs de formation d'ampleur inégale, et se recouvrant parfois (en particulier *Psychologie* / *Psychologie psychanalyse*) et seul un champ couvre plus de deux universités :

- un champ est présent dans les trois universités (*Sciences de l'éducation, didactique des disciplines* – cinq formations).
- trois champs sont présents dans deux universités (*Psychologie psychanalyse* – Paris Diderot / Paris 13 – quatre formations ; *Sciences sociales* – Paris Descartes / Paris Diderot – quatre formations ; *Géographie, aménagement, histoire, patrimoine* – Paris Diderot / Paris 13 – sept formations).
- deux champs sont présents dans une seule université (*Psychologie* – Paris Descartes – trois formations ; *Histoire et philosophie des sciences* – Paris Diderot – une formation) dont l'un ne comporte qu'une seule formation.
- Dans le domaine des SHS, certaines LP de Paris Descartes relevant de l'intervention sociale sont regroupées avec les autres LP de l'établissement, dans un champ *Technologies, sciences, sociétés*.

Les établissements de l'USPC n'ont pas déposé de dossier champ.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Diderot ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine SHS de l'Université Paris 13.

UNIVERSITÉ PARIS 13

L'Université Paris 13 est structurée en neuf composantes, réparties sur cinq sites : Villetaneuse ; Saint-Denis (IUT) ; La Plaine Saint-Denis ; Bobigny (IUT, santé médecine) ; Argenteuil (alternance et DAEU). Son offre de formation comporte 18 licences générales, 29 licences professionnelles et 26 mentions de master (et 1 master international) et 1 diplôme de formation générale, et 1 de formation approfondie (en médecine). La recherche est effectuée au sein des 30 laboratoires répartis en 2 écoles doctorales : Erasme (*Sciences humaines et sociales* - 13 laboratoires) et Galilée (*Sciences, technologie, santé* - 17 laboratoires).

L'offre de formation du domaine des SHS de l'Université Paris 13 est axée sur la psychologie, l'histoire, la géographie, l'aménagement et les sciences de l'éducation. Cette évaluation porte au total sur sept formations : quatre licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire ; Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*) et trois masters (*Histoire, géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris 13, ciblée sur les formations en SHS, a une attractivité relative mais constante. La plupart des formations permettent une spécialisation progressive et sont adaptées tant aux finalités professionnelles que recherche. De manière globale, l'offre de formation est cohérente mais gagnerait à être plus visible et plus originale pour accroître son attractivité au sein de la ComUE USPC. De plus, les dossiers sont souvent incomplets et comportent des incohérences ; ce qui n'en facilite pas la compréhension. Les équipes pédagogiques semblent adaptées mais le pilotage a besoin d'être amélioré.

De nombreux points restent également à travailler pour accroître les taux de réussite des étudiants qui restent très faibles en licence comme en master : la place du numérique, la dimension internationale (que ce soit pour la mobilité étudiante ou la part des enseignements de langues), le lien formation-recherche qui semble peu présent, la place de la professionnalisation et les liens avec l'environnement socio-économique. Le suivi des diplômés mériterait également d'être une question d'intérêt pour les équipes pédagogiques, l'information étant là encore lacunaire. Il semble aussi que la logique des conseils de perfectionnement n'ait pas été intégrée ; ce qui permettrait pourtant d'améliorer les contenus et l'organisation de certaines formations en mettant en place une évaluation systématique des enseignements.

Enfin, on peut se demander si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris 13 qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation de l'Université Paris 13 correspond aux attendus des deux niveaux licence et master avec certaines spécificités selon les disciplines. Elle répond aux finalités de professionnalisation et de poursuite d'études après la licence, notamment en master. Les objectifs des formations sont globalement dirigés vers l'acquisition de compétences généralistes et disciplinaires, voire pluridisciplinaires.

Les formations en psychologie ont clairement une vocation professionnelle. Le master propose trois spécialités et est fortement orienté vers une approche clinique, dont les finalités et les débouchés sont clairement exposés dans le dossier et les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, les cinq parcours de la licence *Psychologie* apparaissent très spécialisés ; ce qui interroge l'aspect généraliste et ouvert nécessaire à l'exercice du métier de psychologue ou d'autres poursuite d'études. Cette configuration en cinq parcours de licence pour trois spécialités de master apparaît peu lisible.

Les formations en histoire, géographie et aménagement sont plus généralistes. Les licences permettent la poursuite d'études vers le master ou les métiers de l'enseignement. L'offre de quatre spécialités répond à des orientations plutôt recherche ou professionnelle, parfois les deux, et sont orientées vers une spécialisation progressive rendue visible autour des thématiques du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme.

La licence *Sciences de l'éducation* a une vocation professionnelle et permet une poursuite d'études cohérente vers le master qui reprend les thématiques professionnelles et vise à former vers des métiers clairement identifiés. Elle est ouverte à la formation continue (FC). La spécialité *Formation des adultes* (MERFA), à finalité recherche visant essentiellement la poursuite en doctorat pour un public en situation professionnelle, nécessiterait une présentation des objectifs professionnels et de recherche plus claire.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'offre de formation de l'Université Paris 13 s'inscrit dans l'offre de formation plus globale de la ComUE USPC. Mieux se différencier des cursus académiques des universités environnantes est donc un enjeu important pour nombre de ses formations. C'est le cas pour les licences *Histoire*, et *Géographie et aménagement*, malgré un parcours *Histoire-géographie* déclaré unique en Île-de-France. C'est le cas aussi en master pour la mention *Histoire, géographie et aménagement* où aucune spécialité n'apparaît originale au plan régional ou national, mais la formation a réussi à s'insérer dans le tissu académique étendu aux universités de la ComUE.

Le master *Sciences de l'éducation* est co-accrédité avec le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) dont les formes de partenariat sont peu lisibles (deux dossiers d'évaluation distincts), ce qui rend difficile la compréhension de l'offre de formation du master. Pour la mention *Psychologie*, l'approche clinique interculturelle qui définit son originalité devrait davantage être mise en avant et valorisée. Un master intitulé *Psychopathologie clinique psychanalytique* avec Paris Diderot et Paris Descartes pourrait à l'avenir être co-accrédité au niveau de la ComUE ; ce qui semble opportun.

Certaines formations font des efforts pour se démarquer en développant des parcours originaux (L *Sciences de l'éducation*), et ce bien qu'un grand nombre d'étudiants reste attiré par le champ scolaire plus traditionnel, ou travaillent à des projets de co-accréditation avec d'autres universités parisiennes (M *Psychologie*). La question de la visibilité se pose pour la licence *Psychologie*, qui fait face à la concurrence de quatre formations parisiennes (Paris Diderot, Paris Descartes, Paris Nanterre et Paris 8). Elle est primordiale pour la licence *Sciences de l'éducation*, puisque le manque de visibilité nuit à son attractivité.

Les partenariats socio-économiques sont insuffisamment développés en licence et l'intégration des stages dans la maquette doit aussi faire l'objet d'une clarification en licence *Histoire*. En licence de *Psychologie*, où le partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS) concerne un nombre important d'étudiants, des questions se posent sur l'articulation avec la recherche, sur l'équivalence entre les enseignements, et plus globalement sur le caractère universitaire de la formation à l'IRTS (peu d'enseignants-chercheurs y enseignent). On soulignera une initiative intéressante pour une spécialité du master *Sciences de l'éducation* associée à la création d'un Fablab (grâce au soutien IdEX (Initiative d'Excellence)), dédié au jeu, et qui constitue un espace privilégié de rencontres entre les différents acteurs de l'éducation. Des mutualisations existent aussi avec l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis au niveau de la première année de master (M1) et ont vocation à être renforcées dans le cadre du projet Campus Condorcet (pour 2019). D'autres mutualisations sont mentionnées avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Académie de Créteil ; ce qui permet de garder des liens avec les diplômés de licence *Sciences de l'éducation* qui se sont orientés vers les masters MEEF.

La participation des professionnels dans les formations devrait être établie plus clairement (L *Géographie et aménagement* ; L *Psychologie*). Il faut attendre le master *Histoire, géographie et aménagement* pour que des partenariats conventionnés autres que ceux avec des lycées parisiens soient mis en place (Archives nationales de France, Archives départementales, ...).

Les laboratoires labellisés sont globalement mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L *Sciences de l'éducation*). Pour les licences, les adossements à la recherche sont souvent limités au rattachement des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, à ces laboratoires. Les unités de recherche sont également mobilisées dans le cadre des masters, mais l'environnement recherche est insuffisamment sollicité (M *Histoire, géographie et aménagement* ; M *Psychologie*), et parfois de manière différente selon les spécialités sans que l'on connaisse le profit tiré par les étudiants de ces différents rapprochements (M *Sciences de l'éducation*). On peut cependant souligner le continuum du master *Sciences de l'éducation* car l'adossement au laboratoire « Expériences, ressources culturelles, éducation » (EXPERICE) est commun à l'ensemble des spécialités de la mention *Sciences de l'éducation*. Chacune des spécialités correspond en effet à l'une des thématiques de recherche. La spécialité MERFA bénéficie d'un adossement « renforcé » avec le rattachement à plusieurs autres laboratoires de recherche (nationaux et internationaux). Cependant, peu d'éléments sont donnés afin de comprendre le partenariat réalisé et les poursuites d'études en doctorat.

Globalement, on note de faibles flux de mobilités étudiantes et parfois, des coopérations internationales inexistantes (L *Sciences de l'éducation*). Cette faiblesse se remarque aussi en master (*Sciences de l'éducation ; Psychologie*). Seule la spécialité MERFA privilégie des partenariats académiques internationaux (Université de Genève, Université de Fribourg) qui sont centrés sur des mobilités d'enseignants-chercheurs. Ce manque de coopération internationale est parfois criant en M *Histoire, géographie et aménagement* où les conventions Erasmus ne sont pas mentionnées.

Organisation pédagogique des formations

Les parcours sont conçus de façon progressive pour l'ensemble des formations. Les modalités d'enseignement sont classiques (travaux dirigés, cours magistraux) et plutôt satisfaisantes, et les formations reposent sur un régime présentiel. Cependant, à l'exception du master *Histoire, géographie et aménagement*, toutes les maquettes souffrent d'un manque de lisibilité et de clarté auquel il faudrait remédier. On observe également que la licence *Sciences de l'éducation* est déclinée sur deux ans et non pas trois comme cela devrait être le cas.

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique (tournée quasi-exclusivement sur la clinique et la psychanalyse) et méthodologique pour obtenir à terme le titre de psychologue. En outre, cette centration pose des questions épistémologiques puisque les méthodes apparaissent comme exclusives à un champ sous-disciplinaire de la psychologie ; ce qui ne rentre pas dans le cadre des licences. Le dossier du master *Psychologie* ne permet pas toujours de disposer des informations utiles pour comprendre l'organisation des parcours et ce qui relève du tronc commun, et identifier clairement les compétences à acquérir.

Certaines formations offrent un emploi du temps qui permet à des publics salariés de pouvoir suivre les cours (L *Sciences de l'éducation*, M *Sciences de l'éducation*) ou de disposer d'un régime différent leur offrant des facilités (L *Géographie et aménagement* et L *Psychologie*). Il existe, cependant, des enseignements à distance disponible : C2i (certificat informatique et internet) et enseignements sur la qualité de l'expression en licence *Psychologie*.

Les formations ne semblent prévoir que très peu les validations des acquis de l'expérience, à l'exception de la licence *Psychologie*, et les validations des acquis professionnels (aucune pour les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement*) ; c'est un point à améliorer pour rendre les formations plus visibles.

Globalement, la place accordée à la professionnalisation est assez limitée. Elle repose essentiellement sur la réalisation de stages (facultatifs en L *Géographie et aménagement* et L *Histoire* ; obligatoires dans le reste des formations) et/ou de projets professionnels (L *Géographie et aménagement ;* L *Histoire ;* L *Sciences de l'éducation* ; M *Sciences de l'éducation*). L'appui aux étudiants doit être renforcé et développé dans l'ensemble des mentions avec une description plus précise de l'articulation entre formation et environnement socio-économique. Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien déclinées dans les fiches RNCP.

La formation à et par la recherche est insuffisante (L *Sciences de l'éducation ;* M *Histoire, géographie et aménagement*), voire quasi-inexistante (L *Géographie et aménagement ;* L *Histoire ;* L et M *Psychologie*) sauf pour le master *Sciences de l'éducation* qui prévoit des modalités classiques d'initiation à la recherche (rédaction d'un mémoire de recherche dès le M1, organisation de séminaires, intervention des enseignants-chercheurs rattachés à des laboratoires de recherche, ...).

Le recours au numérique est assez inégal et plutôt basique. Dans certaines formations (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; M *Histoire, géographie et aménagement*), l'utilisation des technologies est bien développée et en lien avec les spécialités affichées alors que dans d'autres (L *Psychologie ;* L *Sciences de l'éducation ;* M *Psychologie*), les modalités d'enseignement liées au numérique restent classiques (plateforme, préparation du C2i). C'est particulièrement regrettable pour la licence *Sciences de l'éducation* qui propose un parcours *Loisir-jeu-éducation* et qui ne peut donc ignorer les innovations récentes (*serious games*, applications...), d'autant qu'il s'agit d'une thématique forte du laboratoire dédiée au jeu au sein de l'établissement. Il est important de rappeler qu'un des parcours du M *Sciences de l'éducation* offre, grâce à un soutien IdEx, un espace (Fablab) pour l'utilisation de logiciels de conception de jeux et leur réalisation par imprimante 3D.

La dimension internationale est très insuffisante. Rien n'est mentionné à ce sujet dans la majorité des dossiers. On déplore que l'acquisition d'une langue étrangère ne semble pas être une préoccupation pour l'ensemble des formations. Les volumes horaires sont difficiles à repérer pour la quasi-totalité des formations, et quand ils sont mentionnés, il ne s'agit que d'un volume horaire extrêmement limité.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques est conforme à ce qui est attendu tant au niveau des licences que des masters, sauf pour la L *Géographie et aménagement* pour laquelle aucun professionnel n'est mentionné dans le tableau de l'équipe pédagogique alors que le dossier en fait état par ailleurs. Un problème majeur concerne la L *Sciences de l'éducation* qui souffre d'un sous-encadrement l'obligeant à rester suspendue (L2 et L3) et de l'épuisement de l'équipe de titulaires qui empêche l'ouverture d'une première année. Le recours aux professionnels est, dans ce cadre, massif. Cette situation est problématique car elle met en question la pérennité de la formation et la qualité des diplômes délivrés. Les équipes de la filière des sciences de l'éducation, certes étoffées, sont essentiellement « disciplinaires » ; ce qui peut surprendre compte tenu de l'affichage pluridisciplinaire des formations. Par ailleurs, on regrettera qu'aucun effort d'harmonisation n'ait été réalisé par les équipes inter-établissement (L *Psychologie* ; M *Sciences de l'éducation*) pour assurer le pilotage de la formation.

En ce qui concerne la L *Psychologie*, il est regrettable que le pilotage de Paris 13 et de l'IRTS soit, à ce point, distinct. Il n'est ainsi pas aisé de comprendre comment les contenus de cours sont harmonisés entre les deux structures, sachant qu'un seul enseignant-chercheur de Paris 13 intervient à l'IRTS.

On déplore l'absence d'informations concernant le pilotage du parcours *Humanités numériques* de la L *Géographie et aménagement* et de la L *Histoire*, parcours commun à plusieurs mentions de licence de l'établissement (*Lettres* et Langues). On regrettera aussi qu'il est très peu fait mention des unités de recherche auxquelles sont rattachées les différentes équipes pédagogiques.

La L *Sciences de l'éducation* pèche sévèrement sur deux points : aucun professeur des universités n'assure les enseignements et les professionnels en assurent plus des deux-tiers.

Sur les sept formations de Paris 13, deux ne possèdent toujours pas de conseil de perfectionnement (L *Psychologie* et M *Sciences de l'éducation*) et les autres ne proposent pas une intégration de tous les acteurs de ces conseils. Seul le master *Psychologie* fait ici figure de bon élève et se distingue des autres formations du champ puisque son conseil de perfectionnement, mis en place récemment, comporte des professionnels, des administratifs, des enseignants et des étudiants.

On note l'éclatement des conseils de perfectionnement que ce soit par année de formation (L *Histoire* ; L *Géographie et aménagement*) ou par spécialité (M *Histoire, géographie et aménagement*) et des modalités de fonctionnement insatisfaisantes ; ce qui montre que la logique même de ces conseils n'est pas intégrée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec un partage équilibré entre contrôle continu et terminal. Il manque parfois des informations concernant l'organisation et la composition des jurys d'examen (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire ;* L *Psychologie*). Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS : *european credit tranfer system*) sont conformes aux textes réglementaires et leur répartition est globalement bien décrite. Cependant, elle est déséquilibrée dans certaines formations qui n'explicitent pas suffisamment les différences d'attribution entre les UE telles que la L *Sciences de l'éducation* et le M *Psychologie*. Les fiches RNCP et les suppléments au diplôme sont généralement bien renseignés mais le suivi des compétences est inexistant.

Les modalités de recrutement lorsqu'elles sont présentées dans les dossiers, ne sont pas toujours très claires. Certains dossiers fournissent assez peu de détail ; c'est le cas du master *Psychologie* alors même qu'il s'agit d'une formation sélective.

L'aide à la réussite prend des formes différentes en fonction des filières. Elle se fait de manière informelle, à travers le suivi des projets professionnels en licence *Sciences de l'éducation*. Elle prend la forme d'un bilan personnel annuel de chaque étudiant, réalisé par l'enseignant responsable de chaque niveau en L *Histoire* et L *Géographie et aménagement*, avec un dispositif de remise à niveau en français et en méthodologie (AMAMUS). Mais cela passe aussi *via* un système de tutorat (L *Psychologie*), ou encore *via* des réunions de groupes pour les étudiants à la recherche de stages (M *Histoire, géographie et aménagement*). La question des passerelles est à peine évoquée pour la L *Histoire* et un accompagnement individualisé est rendu possible dans le M *Histoire, géographie et aménagement* en raison du faible effectif.

Résultats constatés

Les informations présentées dans les dossiers sont soit, parcellaires soit, ne sont pas l'objet d'une réelle analyse de la part des équipes pédagogiques. Lorsque les résultats existent, trois constats, peu positifs, s'imposent pour quasiment l'ensemble des formations :

Les taux de réussite sont globalement en dessous, voire très en-dessous de ce que l'on observe habituellement (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire ;* L et M *Sciences de l'éducation* ; M *Psychologie* ; M *Histoire, géographie et aménagement*) avec des résultats qui sont souvent imprécis (L et M *Sciences de l'éducation*) ou confus (M *Histoire, géographie et aménagement*).

Il existe très peu d'informations sur le suivi des étudiants et des diplômés. Les équipes pédagogiques semblent globalement s'en remettre à l'observatoire de la vie étudiante qui peine à avoir des taux de réponse significatifs. Il semble cependant que pour les masters, compte tenu des effectifs parfois réduits, les équipes pédagogiques pourraient mettre en place un suivi systématique.

La poursuite d'études en doctorat est faible y compris pour des parcours de master à finalité recherche.

Enfin, le bilan sur l'attractivité des formations est contrasté, variable selon les formations mais plutôt correct à l'exception de la L *Histoire*. Cependant, il y a peu d'analyse sur l'évolution du nombre d'étudiants dans les formations et notamment au niveau master, sur le ratio nombre de candidatures/nombre d'inscrits.

POINTS D'ATTENTION

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches formation, le comité a identifié quatre formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : la licence et le master *Psychologie* ainsi que la licence et le master *Sciences de l'éducation.*

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique et méthodologique pour garantir, à terme, le bien fondé du titre de psychologue. La disparité entre Paris 13 et l'IRTS (concernant le statut des enseignants, le taux de réussite, le contenu des UE et le niveau de réussite) pose problème. On a également noté une confusion entre le stage et le travail d'étude et de recherche, un suivi des diplômés très insuffisant, un enseignement en langues insuffisant, un enseignement de la psychophysiologie surreprésenté et l'absence de conseil de perfectionnement.

Le master *Psychologie* souffre d'une organisation pédagogique trop complexe avec un nombre d'UE très important et un émiettement des enseignements. L'articulation entre les enseignements et la recherche est quasi-absente. On compte *a priori* un nombre très faible d'étudiants poursuivant en doctorat alors que quatre parcours à finalité recherche sont proposés. Enfin, on note une faible visibilité des partenariats socio-économiques et avec les structures de santé et un suivi des diplômés insuffisant.

La licence *Sciences de l'éducation* est une formation « suspendue » (sans L1). Elle souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Le dossier révèle une absence de données fiables pour assurer le suivi des diplômés (taux d'insertion professionnelle non connus). On a noté également une faible formation à et par la recherche, un pilotage insuffisant avec des étudiants et des professionnels non universitaires qui sont peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution. Enfin, l'ouverture internationale est très faible.

Le master *Sciences de l'éducation* intègre une spécialité pilotée par le CNAM qui est complétement déconnectée du reste de la mention. Le dossier révèle également un manque d'articulation entre le M1 et le M2, un problème d'harmonisation entre les spécialités du M2, de faibles taux de réussite en M1 comme en M2. De plus, les intitulés des enseignements sont peu lisibles et nuisent à la cohérence du programme de formation. Le pilotage est inexistant au niveau de la mention. On note ainsi des données insuffisantes sur l'insertion des diplômés, et ce alors que plusieurs spécialités accueillent des professionnels en FC. L'autoévaluation est encore trop peu développée. Enfin, la mobilité internationale sortante est inexistante malgré un environnement favorable.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

L'Université Paris Descartes est structurée autour de neuf unités de formation et de recherche (UFR) et d'un institut universitaire de technologie (IUT) : Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales, Faculté de Chirurgie dentaire, Faculté de droit, UFR de mathématiques et informatique, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie de Paris, Institut de Psychologie, Faculté de sciences humaines et sociales, et UFR de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de Paris (STAPS), IUT. Son offre de formation comprend 11 licences générales, 20 licences professionnelles, 24 mentions de master, 4 diplômes de formation générale et 4 diplômes de formation approfondie (en sciences maïeutiques, médicales, odontologiques et pharmaceutiques). Concernant la recherche, l'Université Paris Descartes comprend 82 unités de recherche, 6 écoles doctorales (ED) et 7 ED co-accréditées. Les six ED sont : ED 180 - Sciences humaines et sociales : Individus, Cultures et Sociétés ; ED 261 - Cognition, Comportements, Conduites humaines ; ED 262 - Sciences Juridiques, politiques, économiques et de gestion ; ED 474 - Frontières du vivant ; ED 562 - Bio Sorbonne Paris Cité ; ED 563 - Médicament, Toxicologie, Chimie, Imageries.

Le domaine de formation SHS de l'Université Paris Descartes, évalué ici, se compose de trois licences (*Sciences sociales* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et de trois masters en continuité avec la formation en licence concernée (*Sciences de l'éducation ; Psychologie* ; *Sciences sociales*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris Descartes, ciblée sur le domaine des SHS est variée, et de haut niveau scientifique. Elle permet une spécialisation progressive et a une bonne attractivité en licence comme en master. Elle propose de nombreuses spécialités au niveau master permettant une insertion ciblée et/ou une poursuite d'études vers le doctorat. Ainsi, les objectifs des formations proposées sont bien définis, cohérents et adaptés aux métiers visés. Les équipes pédagogiques sont solides, équilibrées, dynamiques et efficaces, et permettent un pilotage efficient. Les formations proposées ont une bonne ouverture au monde professionnel et il existe une réelle politique de professionnalisation. L'articulation formation-recherche est très bonne et la place de l'international, si elle est favorisée par un enseignement d'une langue étrangère obligatoire dès la L1, doit encore être renforcée principalement au niveau des échanges internationaux. Quelques points restent cependant à améliorer : l'usage du numérique reste peu développé, la composition des conseils de perfectionnement est souvent inégale et doit être harmonisée en incluant de façon systématique étudiants et professionnels, les compétences ne sont pas toujours suffisamment bien identifiées et il existe un manque d'informations sur l'évaluation des enseignements et sur les passerelles possibles. Enfin, on se demande si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris Descartes qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La finalité des formations est bien présentée, les objectifs sont bien décrits et correspondent globalement aux attentes en lien avec les diplômes. Les licences dispensent des savoirs fondamentaux théoriques et méthodologiques associés, de façon plus disparate en fonction des formations, à des acquis pré-professionnels (L *Sciences de l'éducation*), voire professionnels (LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). En termes de débouchés, pour les L (hormis la LP susmentionnée), l'orientation se fait majoritairement en faveur de la poursuite d'études en master ou vers la préparation de concours de la fonction publique nationale et territoriale. Concernant les masters, selon leur finalité mixte ou recherche affichée, celle-ci concerne soit l'insertion professionnelle dans des corps de métier parfois spécifiques (M *Psychologie*) ou plus variés (M *Sciences sociales*), soit la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations sont très bien positionnées au regard des autres universités parisiennes. Leur attractivité est bonne et le nombre de candidatures est élevé. Les formations attirent également de nombreux étudiants qui proviennent d'autres universités françaises ou étrangères (M *Psychologie*). La L *Sciences de l'éducation* n'a pas de concurrente dans l'académie de Paris et la LP *Intervention sociale* consacrée à l'accompagnement de publics spécifiques et aux troubles du spectre de l'autisme est unique en France. L'offre de formation en sciences sociales est classique au niveau L, elle offre néanmoins de nombreuses passerelles possibles avec des disciplines ou des filières SHS. Pour les masters, l'offre de spécialités est très riche et certaines n'ont pas de concurrence régionale : *Psychologie de la santé* ; *Psychologie gérontologique* ; *Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales* ; *Ingénierie des risques* (MIR) en sciences sociales ; *Coopération internationale en éducation et formation* (CIEF). Ces formations bénéficient d'un taux d'encadrement important et l'articulation entre l'environnement recherche et la formation est de qualité (LP *Intervention sociale*, L et M *Sciences de l'éducation*), voire très bonne (M *Psychologie ;* M *Sciences sociales*). Les laboratoires labellisés sont mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (L *Psychologie*), mais les liens avec la recherche ne sont pas suffisamment marqués pour la L *Sciences sociales*.

L'offre de formation est largement orientée vers une finalité professionnelle et les partenariats avec le milieu socio-économique sont actifs et cohérents dans l'encadrement de stagiaires pour les licences (L *Psychologie* ; L *Sciences de l'éducation* ; LP *Intervention sociale*) et pour les masters.

Les collaborations à l'international sont inégalement développées selon les formations. Pour les sciences de l'éducation, les collaborations à l'international pourraient être envisagées, car il n'existe pas de programmes d'échanges internationaux à l'échelle de la mention. Les relations internationales sont bien présentes en psychologie avec des collaborations internationales effectives (conventions ERASMUS avec 23 universités européennes, bi-latérales avec trois universités canadiennes et spécifiques avec le Mexique et le Chili). Elles sont diversement développées en sciences sociales au regard de la finalité des spécialités.

Organisation pédagogique des formations

Sur l'ensemble des formations, on doit mettre en avant la grande qualité des enseignements à la fois, sur le plan théorique, méthodologique et technique, avec des programmes de formation bien équilibrés, et un réel intérêt porté à l'apprentissage des langues, centré sur la discipline.

Les formations respectent également une logique de spécialisation progressive. Cependant, l'organisation des formations est variable selon les filières : cohérente et lisible pour la L *Psychologie* et la L *Sciences de l'éducation*, elle souffre d'un manque de cohérence et de clarté pour le M *Sciences sociales* (qui accumule les spécialités) et le M *Sciences de l'éducation*. Le problème de lisibilité se pose également pour la L *Sciences sociales*.

Les enseignements reposent sur des modalités classiques (cours magistral, travaux dirigés) et sont dispensés en présentiel à l'exception de la L *Sciences de l'éducation* qui propose un parcours de troisième année (L3) entièrement à distance et le M *Sciences de l'éducation* qui a opté pour un régime mixte. Seuls les masters *Sciences sociales* et *Sciences de l'éducation* sont ouverts à la voie de l'apprentissage. De réels efforts sont entrepris dans quelques-unes des mentions (L *Psychologie* ; L *Sciences de l'éducation* ; M *Sciences sociales*) pour adapter la formation aux étudiants ayant des contraintes spécifiques. On ignore si la validation des acquis, mentionnée dans les dossiers, est réellement pratiquée.

La professionnalisation se limite en grande majorité à l'organisation de stages. Elle est un peu plus développée dans la L *Sciences de l'éducation* (projets individuels, intervention de nombreux professionnels) et la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (76 % des enseignements sont assurés par des professionnels non universitaires). Un dispositif d'aide à l'orientation professionnelle est également mis en place dans la L *Sciences sociales.* Les fiches RNCP sont bien renseignées et sont cohérentes avec les compétences visées ; celle de la L *Sciences de l'éducation* mériterait néanmoins d'être actualisée.

L'aide à la réussite passe par des enseignements de méthodologie et des entretiens individuels obligatoires en L1 (L *Science de l'éducation ;* L *Psychologie*). Des dispositifs spécifiques existent pour aider les étudiants en difficulté (L *Sciences sociales*). Tous ces mécanismes semblent porter leur fruit puisqu'on constate une augmentation du taux de réussite notamment en L *Sciences sociales*.

La place accordée à la recherche et à la formation par la recherche est remarquable, exception faite de la L *Sciences sociales* qui ne précise pas cet aspect dans le dossier. Des enseignements de méthodologie de la recherche sont dispensés et la soutenance d'un mémoire de recherche est prévue aussi bien en L qu'en M.

Les formations en masters conduisent également les étudiants à poursuivre leur cursus en doctorat mais les indications fournies dans les dossiers manquent souvent de clarté et se révèlent insuffisantes.

La place du numérique se limite essentiellement à l'usage d'un environnement numérique de travail. La L *Sciences de l'éducation* se distingue en revanche des autres formations sur ce point. En effet, de nombreuses initiatives associant didactique et numérique sont appliquées dans tous les parcours.

L'ouverture internationale est contrastée. D'une part, on observe des initiatives intéressantes : un parcours *Erasmus Mundus* existe dans le M *Psychologie*, un parcours international en L *Sciences sociales*, de nombreux partenariats internationaux sont affichés (L *Psychologie ;* L *Sciences sociales* ; M *Sciences sociales*), des enseignements en anglais sont dispensés dans presque toutes les formations, une préparation au TOEIC (*test of english for international communication*) est organisée (L *Sciences de l'éducation ;* M *Psychologie ;* M *Sciences sociales*). D'autre part, de nombreuses faiblesses apparaissent : les flux de la mobilité entrante et sortante sont faibles (L *Psychologie*), les volumes horaires des enseignements d'anglais sont parfois insuffisants (L *Sciences de l'éducation* ; *M Sciences de l'éducation*), l'internationalisation ne concerne pas toutes les spécialités d'une même mention (M *Psychologie ; M Sciences de l'éducation*).

Pilotage des formations

Le pilotage des formations repose sur des équipes pédagogiques dynamiques, équilibrées et assez diversifiées. La répartition des enseignants-chercheurs et des professionnels non universitaires est satisfaisante (la part d'intervenants extérieurs n'est pas précisée pour la L *Sciences de l'éducation*). Le M *Sciences sociales* et le M *Sciences de l'éducation* affichent des équipes pluridisciplinaires ; ce qui paraît cohérent au regard des finalités des formations. Dans l'ensemble, les dossiers témoignent de la forte implication des équipes pédagogiques.

Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations et incluent systématiquement les enseignants-chercheurs mais pas toujours les étudiants ou les professionnels non universitaires. Ce point concerne tout particulièrement la L *Psychologie* et la LP *Intervention sociale.* Le problème pourrait facilement être réglé puisque des professionnels interviennent dans ces formations. Bien qu'ils existent, les conseils de perfectionnement ne jouent pas pleinement leur rôle notamment en ce qui concerne la prise en compte des résultats de l'évaluation des enseignements. En effet, l'évaluation des enseignements semble être réalisée de façon systématique par l'établissement mais n'est pas exploitée par les équipes pédagogiques.

Les modalités de contrôle des connaissances sont globalement décrites. Le suivi des compétences est actuellement inexistant mais l'élaboration d'un portefeuille de compétences est en projet pour la L et le M *Sciences de l'éducation*.

Résultats constatés

L'attractivité des formations de L comme de M est satisfaisante. Les taux de réussite sont globalement conformes à ce que l'on observe habituellement, hormis pour quelques formations pour lesquelles ils sont plus faibles : c'est le cas pour la L *Psychologie* en L2 et L3 (sans que cela soit analysé dans le dossier), pour la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* et pour le M *Psychologie* pour lequel 25 % des étudiants de première année échouent alors que la sélection se fait à l'entrée dans la mention. De même, le M *Sciences de l'éducation* affiche des taux de réussite trop faibles en M2. Les chiffres de l'insertion professionnelle diffèrent fortement d'une spécialité à l'autre au sein de chaque mention de master. Ils vont de médiocres à excellents. Les données concernant les poursuites d'études en doctorat sont la plupart du temps lacunaires. Enfin, il serait nécessaire de renforcer le suivi des diplômés car les taux de réponse des étudiants sont parfois faibles et les informations fournies souvent insuffisantes pour l'analyse.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

L'Université Paris Diderot est organisée en composantes - UFR et départements - répartis selon trois grands domaines : *Sciences ; Art, lettres, langues et sciences humaines ; Santé*. Son offre de formation à évaluer comporte 18 licences générales, 8 licences professionnelles et 30 mentions de master. La recherche s'effectue au sein de 87 équipes de recherche et 9 écoles doctorales (et 14 coaccréditées). Un « Institut des Études Doctorales » coordonne les études doctorales, et articule ses activités autour de deux secteurs : *Sciences et santé* ; *Lettres, langues et sciences humaines*.

Dans le domaine *Sciences humaines et sociales* (SHS), l'évaluation concerne 10 formations : 4 mentions de licence et 6 mentions de master. Les mentions de licence (L) sont intitulées *Psychologie ; Sociologie* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement*. Les mentions de master (M) sont intitulées *Psychologie* ; *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* ; *Histoire et civilisations comparées* ; *Géographie et sciences des territoires* ; *Didactique des disciplines* ; *Humanités et sciences*.

AVIS GLOBAL

L'absence de dossier champ rend difficile l'analyse globale des formations. Pourtant, certaines d'entre elles affichent un véritable intérêt stratégique, sont originales et peuvent représenter de véritables atouts pour l'université. Pour autant, il conviendrait de corriger de nombreux points, tant en termes de pilotage que de choix effectués, par exemple sur les différents profils d'étudiants recrutés. Il y a une certaine logique de proximité entre la plupart de ces formations. Certaines auraient pu toutefois bénéficier de liens plus étroits. C'est par exemple le cas du M *Humanités et sciences* avec le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*, du M *Géographie et sciences des territoires* avec le M *Sciences de la terre et des planètes, environnement*, parcours *Génie de l'environnement et industrie* (dans le champ *Géosciences, sciences de l'environnement*), ou encore du M *Didactique des disciplines* avec le M *Humanités et sciences*.

Dans le même ordre d'idées, il est difficile d'estimer si les formations évaluées s'inscrivent dans la politique de l'établissement, en l'absence d'un dossier champ. Prises isolément, et une fois leurs défauts corrigés, la majorité de ces formations possède de réelles qualités. Par exemple, du fait que la licence de psychologie bénéficie d'une situation géographique privilégiée dans Paris intra-muros, une plus large ouverture à l'ensemble des disciplines de la psychologie en ferait, sans nul doute, une formation très attractive.

Tout ceci permet de mettre l'accent sur le bien-fondé de penser l'offre de formation autour de champs de formations, le regroupement ainsi proposé pour ces 10 formations pouvant être une piste intéressante. Avec davantage de mutualisations et de coordination intra-formation et inter-formations, l'Université Paris Diderot pourrait affirmer encore sa spécificité, présentant des caractéristiques originales, pour des formations au potentiel souvent innovant, dans un environnement favorable, avec des équipes de formation de qualité. Plus que la juxtaposition des formations placées les unes à côté des autres, on ne peut donc que conseiller de considérer une offre de formation, comme un ensemble le plus homogène possible de formations complémentaires, dans le cadre défini par les textes officiels, et autour d'un thème central qui mériterait d'être défini.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas tous le même niveau de finalisation. Si d'une manière générale, les objectifs en termes de connaissances et compétences à acquérir pour chaque mention sont clairement identifiés par les équipes pédagogiques et bien détaillés dans les fiches RNCP des formations (lorsqu'elles sont fournies), un manque d'harmonisation est perceptible, montrant une absence de politique globale sur l'ensemble des mentions et un appui presque exclusif sur un pilotage par les formations. Pour autant, les contenus pédagogiques sont, en général, en bonne adéquation avec les objectifs de formation et les intitulés de diplôme, à l'exception notable de la licence et du master de psychologie. Les contenus d'enseignement en sont largement réduits à la psychologie clinique d'orientation psychanalytique pour ne laisser qu'une très faible part aux autres pans fondamentaux de la psychologie.

Par ailleurs, le titre de psychologue délivré à l'issue du master n'apparait pas conforme aux attendus règlementaires. Pour la grande majorité des formations, les débouchés ciblés sont cohérents avec les contenus et les spécialités de diplôme, sauf dans le cas des diplômes de psychologie dont la répartition inappropriée des enseignements conduit à une formation en décalage avec les métiers ciblés. Quand elles sont rédigées, les fiches RNCP proposent généralement et de façon claire une liste d'emplois accessibles.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'Université Paris Diderot poursuit sa démarche historique originelle dans le domaine de l'interaction entre SHS et sciences de la vie, sciences exactes et sciences de l'Univers. Pour cela, des partenariats pertinents ont été développés avec d'autres établissements de la ComUE mais aussi avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Des relations sont également développées avec des partenaires socioéconomiques, plutôt à l'échelle des formations qu'à l'échelle globale de l'université. Ces partenariats pourraient être davantage mis en évidence. A leur niveau, certains responsables de formations et de composantes concernées de l'université ont su développer un positionnement original, du niveau régional au niveau international, s'appuyant notamment sur des équipes d'enseignants-chercheurs de haut niveau, et reconnues dans leurs domaines. C'est surtout vrai au niveau des mentions de master, conciliant souvent excellence disciplinaire et approche interdisciplinaire. Cependant, le partage d'expérience entre les responsables des différentes formations (en particulier, de niveau équivalent) permettrait d'harmoniser certaines pratiques et de renforcer la culture d'appartenance commune à un même domaine au sein de l'université. *A contrario*, les cursus de psychologie apparaissent isolés des dynamiques de l'essentiel du champ de la psychologie scientifique.

Organisation pédagogique des formations

Sur le plan de l'organisation pédagogique, l'étude des 10 formations permet de constater que l'Université Paris-Diderot dispose d'équipes d'enseignants-chercheurs importantes, qualifiées et pour certaines jugées remarquables, notamment dans le souci presque permanent de lier la recherche à l'enseignement. En revanche, la place des intervenants professionnels est moins valorisée, tant dans le fonctionnement que dans les enseignements attribués. En master, la proportion de professionnels est d'ailleurs très variable. Globalement, les maquettes des enseignements sont plutôt équilibrées et cohérentes avec pour chaque unité d'enseignement (UE) un équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés. Dans l'ensemble, les licences ont des organisations facilement compréhensibles avec des parcours clairs permettant des spécialisations progressives. On peut regretter qu'un stage ne soit pas obligatoire dans toutes les licences. Enfin, l'apprentissage de la maîtrise d'une langue étrangère manque d'homogénéité, les dispositifs allant de l'autoformation en première année de licence (L1) *Sociologie* à un enseignement régulier sur les six semestres de licence et généralement les trois premiers semestres de master pour la majorité des formations évaluées. Ces compétences linguistiques, qu'il est logique de trouver pour des formations grandement tournées vers la recherche, sont bien mises en avant dans les doubles licences.

Un autre aspect pédagogique est, en revanche, regrettable : si la notion de compétences est généralement présente, celle de portefeuille de compétences n'est pas explicitement mentionnée. Les modalités d'évaluation des enseignements, dans l'ensemble assez claires, ne précisent pas pour chaque UE les compétences à maîtriser. De plus, l'approche disciplinaire l'emporte généralement sur une approche par compétences, ce qui est dommageable, en particulier au niveau master. Dans l'ensemble, il est très difficile d'évaluer l'aptitude des équipes pédagogiques à innover en matière pédagogique, certaines expériences étant surtout soulignées comme des approches par projets (par exemple, le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*). Nous pouvons, toutefois, supposer que certaines initiatives n'apparaissent pas dans les dossiers. A l'exception du M *Didactique des disciplines*, l'usage du numérique dans l'organisation pédagogique se résume le plus souvent à la mise à disposition des étudiants d'un environnement numérique de travail ; ce qui est désormais un outil commun dans de nombreuses universités françaises, voire de moodle, parfois présenté comme une innovation. Le M *Histoire et civilisations comparées* joue quant à lui la carte de la maîtrise de Zotéro, logiciel de gestion bibliographique. C'est là encore un outil déjà commun, utilisé dans de nombreuses universités. Certaines initiatives pertinentes existent, en lien avec l'objet même de la formation (L *Géographie et aménagement*). En dernier aspect pédagogique, on pressent l'existence de passerelles de fin de premier semestre et de première année, permettant aux étudiants de ne pas perdre de temps en cas d'orientation mal choisie, mais elles ne sont pas mises en valeur dans les dossiers, mis à part celui de la L *Sociologie*, explicite sur la question.

Pilotage des formations

Concernant le pilotage des formations ici considérées, l'Université Paris Diderot présente globalement un déficit de gouvernance. Plusieurs indicateurs vont dans ce sens. La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) n'est pas positionnée comme outil superviseur des pratiques des composantes en matière de pilotage des formations. Outre le manque global d'homogénéité des procédures, on peut noter un déficit d'évaluation harmonisée des enseignements, qui ne relève pas ici de la culture de l'établissement. Les responsables de formation qui ont mis en place ces évaluations sont très minoritaires. Quant aux conseils de perfectionnement, pourtant essentiels, ils ne sont pas effectifs dans toutes les formations et, s'ils sont mis en place (généralement depuis 2016), c'est le plus souvent au niveau des unités de formation et de recherche (UFR) plutôt que des mentions. Concernant la place des professionnels dans les formations, la situation est très hétérogène, qu'il s'agisse des licences, avec un taux assez faible ou, plus surprenant, des masters, dans lesquels il est rare que les professionnels trouvent la place attendue. L'aide à la réussite est également très variable, quoique plutôt homogène par niveau de formation. En effet, il faut noter une politique en ce sens dans la majorité des licences (à l'exception de la L *Psychologie*) mais pas en master. Ce déficit global de politique de pilotage est sans doute la cause de certaines stratégies mal-définies concernant la définition de certaines formations. C'est notamment le cas pour la licence et le master de psychologie, qui posent des problèmes aigus de respect des équilibres disciplinaires. Dans une moindre mesure, le master de didactique des disciplines ne parvient pas à définir une stratégie cohérente pour se dégager de la concurrence récente des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) franciliennes. De façon générale, on doit noter qu'une proportion non-négligeable de ces formations se passe en formation continue et/ou en alternance. Pour pouvoir continuer dans ce choix, il faudrait cependant engager un travail approfondi sur les compétences-métier requises à l'issue des différentes formations ; ce qui permettrait d'aller plus loin au niveau de la professionnalisation des étudiants par les enseignements dispensés, ce travail ne devant pas se limiter aux compétences évoquées dans certaines fiches RNCP fournies avec les dossiers.

Résultats constatés

Le constat sur les résultats des formations est contrasté. D'une part, l'Université Paris Diderot affiche des résultats insuffisants en licence, même si leur lecture n'est pas toujours simple. Comme pour toute licence, une attention particulière doit être portée sur le nombre d'entrants et le taux de réussite en première année, puis sur le taux de réussite en troisième année. D'autre part, les statistiques fournies ne permettent pas toujours d'analyser le flux de licenciés qui intègrent les masters de l'université. Dans certaines formations, un fort taux d'abandon ou de réorientation montre un découragement des étudiants. De la même manière, l'articulation entre la licence et l'entrée en master n'est pas assez précisée. Un autre point est notable : il subsiste une différence entre masters recherche et professionnels, alors que cette différence tend à disparaître. Ainsi, certains masters affichent clairement leur finalité de formation et de poursuite en doctorat, ce qui, aujourd'hui, ne peut plus être aussi exclusif. Les masters dits « recherche » affichent de toute façon des résultats trop faibles, en termes soit de taux de réussite, soit de taux de poursuite en doctorat. Le suivi des diplômés doit être grandement amélioré afin d'analyser plus clairement le devenir des diplômés de master et mesurer ainsi la pertinence de l'offre de formation, dont les résultats apparaissent en deçà des attendus. En particulier, on attend une meilleure coordination entre responsables de formation et l'observatoire de la vie étudiante. Concernant le suivi des stages, celui-ci reste très perfectible si l'on compare à ce qui peut se faire dans d'autres universités. Enfin, la question des mobilités internationales entrantes et sortantes souffre d'un déficit de pilotage à l'échelle de l'université, du moins tel que présenté dans les dossiers. Tous ces points d'attention ne requièrent qu'un peu plus de pilotage de l'établissement pour être harmonisés et devenir des atouts renforçant les qualités de ces 10 formations.

Pour autant, les formations ici concernées ont de vrais atouts. Par exemple, l'attractivité est réelle, dans une aire qui reste relativement concurrentielle de par sa concentration en formation post-bac. Les licences sont attractives (jusqu'à plus de 300 en *Géographie et aménagement*). Certes, les taux de réussite sont globalement très perfectibles (par exemple, 51 % en L1 *Sociologie*, ou 50 % en *Histoire*). Ils ne sont pourtant pas alarmants au point d'être rédhibitoires. L'attractivité est également visible au niveau de plusieurs masters, avec un nombre de demandes parfois très supérieur aux places disponibles (tendance que le déplacement de la sélection de la seconde à la première année de master va sans doute renforcer). Il est compliqué d'effectuer une analyse précise des flux, faute de données suffisantes, ce qui ne permet pas d'exploiter pleinement les qualités de ces formations. En particulier, les retours d'enquêtes de suivi, n'en permettent pas une valorisation optimum.

POINTS D'ATTENTION

Un premier point d'attention concerne les formations de psychologie, très orientées vers la psychanalyse.

La licence *Psychologie* est une formation trop peu généraliste, quasiment exclusivement centrée sur la psychologie clinique psychanalytique, au détriment des autres domaines de la psychologie. Cela pose un problème de lisibilité de la mention eu égard aux nombreux débouchés affichés, en décalage avec les contenus de la formation. Ceux-ci ne garantissent en outre pas le principe de spécialisation progressive attendue pour une mention de licence. Le contenu de la licence de psychologie de l'Université Paris Diderot interroge donc sur la délivrance du diplôme, notamment en référence à la loi de 1985 portant sur l'usage du titre de psychologue. Ces remarques ont d'ailleurs été mentionnées dans l'évaluation précédente (2013), sans vraiment d'effet sur le contenu de la formation actuelle. Avec le déplacement de la sélection à l'entrée de la première année de master, les étudiants pourraient se trouver en difficulté, leur licence très spécifique rendant l'accès difficile pour les masters pour lesquels une licence de psychologie généraliste serait attendue. En l'état, cette licence ne devrait pas pouvoir être maintenue avec son orientation actuelle.

Le master *Psychologie* présente lui aussi une orientation exclusive en clinique psychanalytique, certes articulée à d'autres champs disciplinaires hors du domaine de la psychologie. Si on peut en attendre une certaine spécialisation, le contenu pédagogique, excluant les champs, outil et méthodes des autres courants clinique – *a fortiori* des autres sous-disciplines de la psychologie, ne confère pas à la formation la polyvalence minimale nécessaire, en particulier en première année. Par ailleurs, les modalités d'évaluation du stage ne respectent pas les textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006) permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. Tel qu'il est conçu, un master mention *Psychanalyse* permettrait de répondre à l'exigence de lisibilité du diplôme (établi principalement par la dénomination de sa mention, en référence à l'arrêté du 25 avril 2002, rappelé dans le cadrage de 2014). Les effectifs étudiants sont importants et ne correspondent vraisemblablement pas aux débouchés réels. Cela n'est pas sans conséquences sur les taux d'insertion professionnelle artificiellement dopés par une part importante de recrutement de type formation continue. On peut également être surpris de la structuration des contenus du master, constitués à 27 % de cours, et de séminaires pour le reste. Appuyé en continuité d'une licence généraliste de psychologie, et corrigeant les quelques défauts ici soulevés, ce master pourrait trouver une place plus légitime.

Enfin, un master pose question du point de vue de sa structuration : *Didactique des disciplines*. Ce master est construit autour de la seule seconde année de master, ce qui est en contradiction avec le cadrage national des diplômes. La formation doit être repensée dans le cadre d'un master complet en deux ans. Au-delà de ce principal point, ce master comporte d'autres problèmes. C'est une formation qui s'adresse essentiellement à des enseignants voulant, par le biais d'une reprise d'études en formation continue, valider un master. Cette formation est appuyée sur le centre d'accompagnement des pratiques enseignantes (CAPE), responsable de la formation initiale et continue des enseignants du premier, second degré et du supérieur. Or, cette structure et cette formation se heurtent à celles, identiques, que l'on peut désormais trouver dans les ESPE. Pour tenir compte de cette nouvelle donne, il conviendrait d'engager un nécessaire travail collégial de coordination entre établissements (que le partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise pourrait faciliter) pour produire une offre de formation complémentaire, et qui n'a manifestement pas été engagé à ce jour. Par ailleurs, plusieurs indicateurs interrogent sur le bon fonctionnement du master : faible taux de réussite, fort taux d'obtention de la seconde année en deux ans, fort taux d'abandon et faible taux de poursuite en doctorat.

UNIVERSITÉ PARIS 13

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Master Histoire, géographie et aménagement
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris 13 est une formation généraliste en trois ans organisée en deux parcours, dont le premier (*Histoire-géographie*) a la spécificité d'accorder une part égale à l'histoire et à la géographie. Il vise principalement la préparation des concours et les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 1er ou 2nd degré. Le second parcours (*Géographie et aménagement*) prépare au master *Territoire et développement durable* proposé par l'Université Paris 13. Un parcours spécifique (*Humanités numériques*) est également proposé en partenariat avec les départements de Lettres, Langues et Histoire. La mention participe aussi à une double licence *Economie-Géographie* en partenariat avec les unités de formation et de recherche (UFR) d'économie de l'Université Paris 13 et de l'Université Paris Diderot. Les cours ont lieu en présentiel.

ANALYSE

Finalité
La formation vise à l'acquisition de deux types de compétences clairement exposées : des compétences généralistes (expression écrite et orale, technologie de l'information et de la communication (TIC), une langue vivante, autonomie, expériences professionnelles volontaires) complétées par le choix d'unités d'enseignement (UE) libres, et des compétences disciplinaires (géographie de l'environnement, humaine, aménagement et histoire). Les différents parcours sont clairement orientés vers des débouchés professionnels spécifiques, en accord avec la formation, après l'obtention d'un master. On regrettera cependant la confusion en parlant d'un parcours orienté vers tourisme et culture : il s'agit en fait d'une orientation possible à l'issue de la licence vers la spécialité *Ingénierie en parcours urbains et touristiques* (INPUT) du master *Histoire, géographie et aménagement*.
Positionnement dans l'environnement
L'originalité de la formation réside particulièrement dans l'existence du parcours commun *Histoire-géographie*, déclaré unique en Ile-de-France. Du point de vue des partenariats, il en existe deux principaux : avec le lycée horticole de Montreuil dont on aimerait que l'objectif soit explicité et avec le lycée Gustave Monod d'Enghien dans le cadre de la préparation aux concours des grands écoles et de la réorientation des étudiants de khâgne vers l'université.

Par ailleurs, des passerelles existent entre la licence *Géographie et aménagement* et le diplôme universitaire de technologie *Carrière sociale* mention *Gestion urbaine* de l'institut universitaire de technologie de Bobigny (Paris13) pour lequel il est possible de poursuivre en licence en troisième année de licence (L3). On s'interroge sur la teneur des partenariats avec les UFR d'économie de l'Université Paris 13 et de l'Université Paris Diderot dont l'existence a été mentionnée, mais qui sont oubliés dans cette rubrique. Les partenariats mériteraient donc d'être développés et renforcés. La formation est adossée au laboratoire Pléiade de l'école doctorale Erasme duquel font partie sept enseignants-chercheurs sur les huit du département, et les étudiants sont conviés aux colloques que peut organiser ce dernier. Peu de professionnels interviennent dans la formation, mais « plusieurs praticiens » de collectivités territoriales participent à l'UE « aménagement » en L3, et au projet professionnel personnalisé (PPP). Il faudrait certainement renforcer cette participation des professionnels à la formation et l'établir clairement. L'internationalisation de la formation consiste surtout en les échanges Erasmus, auxquels s'ajoutent d'autres programmes d'échanges (avec des universités québécoises, nord-américaines), et des mesures pour favoriser la mobilité étudiante, et la mise en place d'un semestre optionnel de mobilité internationale. Mais les flux de la mobilité étudiante restent faibles (un à cinq par promotion et par année). L'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire dans le cursus.

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique est réduite : huit enseignants-chercheurs (cinq maîtres de conférences, un maître de conférences habilité à diriger des recherches, deux professeurs des universités). Il n'y a pas d'enseignants contractuels, ni de professionnels indiqués dans les tableaux fournis ; ce qui est regrettable. Après une première année en tronc commun *Histoire-géographie*, la formation se divise en deux parcours. Le parcours *Histoire-géographie* offre une formation à part égale dans les deux disciplines. La formation du parcours *Géographie et aménagement* se structure en deux types : enseignements disciplinaires (géographie humaine, géographie de l'environnement, aménagement) et transversaux (techniques d'expression, informatiques, langue vivante). Tout au long de la formation, une place importante est accordée aux TIC (informatique, géomatique). On ne voit pas dans l'organisation pédagogique d'enseignements de familiarisation à la recherche. Les étudiants choisissent aussi des UE libres et élaborent un PPP sur les trois années, les cours de PPP pouvant être réalisés par des professionnels (bureaux d'études, collectivités…). Un régime particulier existe pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau, et un tiers temps est à disposition des étudiants handicapés. Les étudiants sont encouragés à réaliser un stage professionnalisant en fin de première année (L1) mais qui ne rentre pas dans la maquette, dans le cadre d'un conventionnement entre l'UFR et l'organisme employeur. Enfin, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : tutorat par les étudiants de master, remise à niveau par le dispositif AMAMUS (Approfondissement de la maîtrise de la langue française et de la méthodologie universitaire) et/ou appels téléphoniques (si décrochage constaté) pour les étudiants en difficulté.

Aucun dispositif de validation des acquis n'est mentionné. Le dossier évoque aussi un parcours, tourné vers les métiers du tourisme et de la culture. Il s'agit en réalité d'une orientation possible à l'issue de la licence vers le master INPUT : il n'est d'ailleurs pas présenté dans le document, ni dans aucun tableau. Un exposé clair de la structure de la formation ne devrait pas entrainer une telle confusion. Un effort serait souhaitable pour améliorer l'organisation pédagogique de la formation.

Pilotage

La mention est pilotée par le directeur du département de Géographie et un adjoint avec l'aide d'un responsable par année de licence. Il existe un responsable du tutorat et des partenariats. Quasiment tous les membres de l'équipe pédagogique sont donc impliqués. Quatre réunions (au minimum) de pilotage de la licence par l'équipe pédagogique sont organisées dans l'année. Un conseil de perfectionnement existe également (pour la L1, et les L2-L3), composé d'enseignants et de délégués étudiants. Sa composition n'est donc pas ouverte à des personnalités extérieures. De plus, le fait d'avoir deux conseils de perfectionnement montre que le concept de conseil de perfectionnement n'est pas vraiment acquis. Le contrôle des connaissances s'effectue de manière classique par exercices de contrôle continu (50 % de la note finale) et examen partiel écrit en fin de semestre (50 %). Le responsable pédagogique de chacune des années est chargé du suivi des étudiants (points forts, points faibles, conseils). Rien n'est indiqué concernant les jurys ni dans le dossier ni dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Le parcours *Humanités numériques* ne fait l'objet d'aucun bilan : il existe un responsable du partenariat dans le département de géographie, mais on ignore comment le parcours est piloté globalement puisqu'il est commun aux départements de lettres, langues, géographie et histoire.

Résultats constatés
La présentation des tableaux est confuse. Un tableau concerne l'ancienne mention *Histoire-géographie* et deux autres donnent des chiffres, l'un pour une mention *Histoire*, l'autre pour une mention *Géographie et aménagement*, alors que l'on devrait avoir des résultats pour les deux parcours *Géographie et aménagement*, et *Histoire-géographie*. On croit comprendre que la séparation entre les deux mentions *Histoire* d'une part, et *Géographie et aménagement* d'autre part, date de 2014 pour la L1, 2015 pour la L2 et 2016 pour la L3. Cette incertitude rejoint les problèmes soulignés à propos du pilotage de la formation. S'agissant de l'ancienne mention *Histoire-géographie*, le nombre moyen d'inscrits était de 84 en L1, 26 en L2 et 39 en L3, avec des pourcentages de réussite respectivement de 23 %, 71 % et 51 %. Ils sont donc globalement faibles à très faibles. S'agissant de la mention *Géographie et aménagement*, le nombre moyen d'inscrits est de 59 en L1, 17 en L2 et 39 en L3 avec des pourcentages de réussite respectivement de 18 %, 55 % (on ne peut calculer le taux de réussite en L3 faute d'information sur le nombre d'inscrits pédagogiques ayant validé le diplôme). Ces chiffres ne se sont donc pas améliorés avec la scission des mentions. Il serait nécessaire qu'une analyse des résultats soit conduite et livrée à la réflexion du conseil de perfectionnement. Les masters sont attractifs puisque la plupart des étudiants diplômés de la licence poursuivent dans les masters locaux (notamment master *Histoire, géographie et aménagement* avec ses spécialités *Territoires et développement durable* et *Ingénierie en parcours urbain et touristiques*), mais cela concerne de faibles effectifs (1, 2 et 8 de 2012 à 2015, 17 en 2015/2016). Le suivi des étudiants est également difficile étant donné qu'il y a très peu de répondants à l'enquête. Une clarification sur cette question des résultats est grandement souhaitable, car l'impression laissée n'est guère positive.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les cours effectués dans le cadre du projet professionnel personnalisé.
- Les enseignements transversaux.
- La place donnée aux TIC.

Principaux points faibles :

- Des effectifs peu importants et des taux de réussite faibles.
- La difficulté de suivi des étudiants après l'obtention du diplôme.
- Le manque de clarté dans l'exposé des parcours et dans les résultats obtenus.
- Un conseil de perfectionnement par année et non pour l'ensemble de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris 13 est une petite licence, dont la formation dispensée est bien en accord avec les débouchés possibles (masters puis métiers). Cependant, il paraîtrait intéressant de préciser l'organisation des différents parcours, et renforcer l'attractivité de la licence, peut-être en retravaillant la maquette (tout au moins les intitulés) pour mieux faire ressortir sa cohérence d'ensemble. Les initiatives prises pour engager la formation dans deux voies, choix du numérique et professionnalisation, sont à encourager et sans doute à renforcer. Rendre des stages obligatoires pourrait être une solution pour répondre aux défis de l'insertion professionnelle et réduire les abandons en proposant une formation moins classique et académique, mieux adaptée à la population estudiantine du bassin de recrutement de l'université.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Paris 13 est une formation généraliste avec une première année (L1) organisée en tronc commun, faisant part égale à l'histoire et à la géographie, suivie de deux parcours en deuxième (L2) et troisième années (L3). Le parcours *Histoire* a pour objectif principal la poursuite en master *Histoire, géographie et aménagement*, dans la spécialité *Histoire, sociétés, cultures* à finalité recherche ou dans la spécialité *Archivistique, bibliothéconomie et patrimoine numériques* à finalité professionnalisante vers les métiers du patrimoine, des archives et des bibliothèques. Le parcours *Histoire-géographie* vise principalement la préparation des concours et les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 1er ou 2nd degré.

La formation est dispensée en présentiel avec alternance de cours magistraux et de travaux dirigés auxquels un stage facultatif peut s'ajouter dès la fin du 2nd semestre de L1. Le nombre total d'heures d'enseignement dispensé en licence est d'environ 1500 heures. Les cours ont lieu à Villetaneuse (93).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont classiques et répondent aux exigences universitaires attendues pour ce type de formation, tant pour le parcours *Histoire* en termes de maîtrise des connaissances et des techniques historiques, que pour le parcours *Histoire-géographie* davantage tourné vers les métiers de l'enseignement. Des unités d'enseignement d'ouverture existent. Les compétences transversales, les méthodologies et les savoir-faire sont ceux attendus dans ce type de formation. Les métiers visés et les poursuites d'études à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent aux objectifs de la licence. Les étudiants sont familiarisés avec les métiers et le champ professionnel de la formation puisque des unités d'enseignement consacrées au projet professionnel personnalisé (PPP) sont prévues, à chaque année de licence, avec des interventions ponctuelles de professionnels ou en milieu professionnel. Cette orientation donnée à la formation est bienvenue.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Histoire* de l'Université Paris 13 s'inscrit dans un environnement d'offre très riche de formations comparables. Rien n'est dit des relations avec les autres universités parisiennes malgré la récente intégration de Paris 13 dans l'ensemble Paris-Sorbonne-Cité (communauté d'universités et d'établissements, ComUE). Des efforts sont faits pour différencier la formation en proposant un parcours spécifique *Histoire-géographie*, unique en Île-de-France d'après le dossier, adapté à la préparation des concours de l'enseignement. La formation cherche également à répondre aux enjeux d'intégration liés aux territoires de recrutement de l'université (Seine Saint Denis, Val d'Oise). La spécificité de cette licence est en effet d'insister sur les perspectives d'insertions professionnelles, notamment à travers l'unité d'enseignement de PPP. Ces orientations mériteraient d'être encouragées de façon à produire des résultats tangibles et de mieux se différencier des cursus académiques des universités environnantes. Un seul partenariat existe avec le lycée Gustave Monod d'Enghien dans le cadre de la préparation aux concours des grandes écoles. Des coopérations à l'international avec des universités étrangères existent, mais les flux de la mobilité étudiante sont faibles (un à cinq étudiants par an). L'adossement à la recherche se fait par l'intermédiaire du laboratoire Pléiade auquel appartiennent tous les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et de l'école doctorale Erasme.

Organisation pédagogique

La formation est progressive dans les deux parcours qui suivent la première année de tronc commun. L'enseignement est en présentiel. Le dossier n'évoque pas de formation ouverte à distance. L'organisation en cours magistraux et travaux dirigés est classique. La licence *Histoire* possède une spécificité intéressante mais facultative : comme dans les licences *Lettres* et *Géographie et aménagement*, les étudiants peuvent choisir un parcours *Humanités numériques* qui leur permet de suivre des enseignements spécifiques en numérique, des cours magistraux mutualisés et des travaux dirigés spécialisés. Celui-ci leur permet d'apprendre à manipuler les outils informatiques spécifiques à leur formation, c'est-à-dire en géographie (QGIS, Map Info), en lettres ou en histoire (Photoshop, Illustrator). On ne sait pas si cela ouvre sur une spécialisation dans ce domaine en master ; ce qui pourrait être un atout.

Des adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières sont prévues et des « entretiens préalables » sont assurés par des enseignants-référents. Sans doute faudrait-il parler d'accueil, d'informations et de suivi. La formation ne prévoit pas de validation des acquis de l'expérience ou professionnels.

Il est dommage qu'à propos de l'articulation avec le monde socio-économique, il est écrit que celle-ci « commence essentiellement avec les masters ». Au contraire, c'est peut-être en approfondissant cette articulation que la formation pourrait se différencier des cursus classiques.

A propos des stages, le dossier n'apparaît pas cohérent. Il est question de « stages de terrain » au semestre 2 de la L2 (tableau des unités d'enseignement), mais il est écrit dans le dossier que « les étudiants sont vivement encouragés, même si cela ne rentre pas dans la maquette, à réaliser un stage dès la fin des cours du second semestre ». On ignore donc s'il s'agit d'un stage facultatif ou obligatoire ou d'un stage facultatif s'ajoutant à un stage de terrain obligatoire. En tout cas, lorsqu'il est réalisé, le stage fait l'objet d'une convention. Il n'est fait aucune allusion au bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, ce qui est une bonne chose : tutorat, alerte au décrochage, mais aussi possibilité de remise à niveau par le dispositif AMAMUS (Approfondissement de la maîtrise de la langue française et de la méthodologie universitaire) mis en place en 2015 qui a été modifié et amélioré.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et europass (supplément au diplôme) des deux parcours sont de bonne qualité, mais le nombre des unités d'enseignement et de crédits européens alloués n'est pas en harmonie avec le tableau des unités enseignements présenté en annexe.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par les enseignants-chercheurs (7 professeurs des universités, 7 maîtres de conférences, 1 professeur agrégé, 1 allocataire moniteur normalien, tous appartenant aux sections 21 et 22 du conseil national des universités), avec une direction de département et une direction adjointe des responsables pédagogiques par année, un responsable du dispositif AMAMUS, un responsable des relations internationales (notamment Erasmus). Un bilan personnel annuel de chaque étudiant est réalisé par l'enseignant responsable de chaque année ; ce qui est très appréciable.

Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année au début du second semestre. Sa composition varie selon l'année considérée : six membres pour le conseil de perfectionnement de L1 (deux enseignants, deux étudiants, deux tuteurs), huit membres pour le conseil de perfectionnement de L2-L3 (quatre enseignants, quatre étudiants). Il conduit à introduire des corrections en cours d'année. Sa composition n'est donc pas ouverte à des personnalités extérieures. De plus, le fait d'avoir deux conseils de perfectionnement montre que le concept même de conseil de perfectionnement n'est pas vraiment acquis. On note l'absence de livret de l'étudiant ou de renvoi à une information accessible sur internet. Il n'y a pas non plus de portefeuille des compétences. Rien n'est dit sur les jurys ni dans le dossier, ni dans les fiches RNCP ou europass. Les modalités de contrôle sont correctes, bien que la note d'examen terminal soit privilégiée par rapport au contrôle continu. La question des passerelles n'est pas abordée, sauf pour le parcours *Histoire-géographie*, mais elle est traitée de façon vague. Le parcours *Humanités numériques* ne fait l'objet d'aucun bilan : commun aux départements de Lettres, Géographie et Histoire, on ne sait pas non plus comment il est piloté.

Résultats constatés

Le dossier ne commente pas les résultats globaux de la formation et les taux de réussite ne sont pas calculés : on ne voit donc pas émerger d'appréciation sur l'efficacité de la formation, ses problèmes et les solutions envisagées. On croit comprendre que la séparation entre les deux mentions *Histoire* d'une part, et *Géographie et aménagement* d'autre part, date de 2014 pour la L1, 2015 pour la L2 et 2016 pour la L3. S'agissant de l'ancienne mention *Histoire-géographie*, le nombre moyen d'inscrits était de 84 en L1, 26 en L2 et 39 en L3, avec des pourcentages de réussite respectivement de 23 %, 71 % et 51 %. Ils sont donc globalement faibles à très faibles.

S'agissant de la mention *Histoire*, le nombre moyen d'inscrits est de 75 en L1, 24 en L2 et 23 en L3 avec des pourcentages de réussite respectivement de 24 %, 54 % (on ne peut calculer le taux de réussite en L3 faute d'information sur le nombre d'inscrits pédagogiques ayant validé le diplôme). Ils se sont donc aggravés avec la scission des mentions. La plupart des diplômés poursuivent en master (plus de 75 %), essentiellement dans l'offre locale des masters qui paraît offrir de bons débouchés. Une enquête de mars 2017 pour le parcours *Histoire-géographie* révèle que sur 20 répondants, 17 étudiants diplômés de L3 poursuivent en master dans l'offre des masters locaux, et 3 sont insérés dans la vie professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Souci de la professionnalisation dès la L1.
- Intérêt pour la maîtrise des outils informatiques en lien avec les parcours choisis.
- Équipe pédagogique resserrée qui peut encadrer des effectifs quantitativement modestes.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite très faibles.
- Pas d'analyse du suivi des étudiants.
- Effectifs faibles qui traduisent un manque d'attractivité.
- Conseil de perfectionnement qui se limite à la représentation du département et qui n'est pas au niveau de la mention.
- Aucun lien explicite avec les autres établissements universitaires comparables et proches.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est fortement recommandé de développer une analyse globale des résultats et une réflexion sur la réussite et les abandons, les taux d'échec et les orientations. Le suivi personnalisé des étudiants dont le dossier fait état - qui est un atout rare - devrait faciliter leur mise en place. Il est conseillé que les responsables et le conseil de perfectionnement s'emparent de ce sujet. Il semble que la formation se heurte à deux problèmes majeurs qui ne sont pas suffisamment soulignés dans le dossier : l'existence de formations académiques parisiennes comparables et attractives ; un environnement socio-économique défavorable. On gagnerait à renforcer l'identité des parcours se démarquant des filières classiques. Les initiatives prises pour engager la formation dans deux voies, choix du numérique et professionnalisation, sont à encourager et sans doute à renforcer. Il serait peut-être souhaitable de développer une réflexion sur la place des stages au cours de la licence qui permettrait de mieux affirmer une formation à visée professionnalisante. Rendre des stages obligatoires pourrait être une solution. Développer une formation initiale resserrée, solide et innovante en vue de préparer les concours de l'enseignement (professeurs des écoles, professeurs des lycées et des collèges) peut être un choix fort dans des académies réputées difficiles. Etre attentif aux résultats de la formation, à sa réussite, peut être un élément dynamisant et attractif.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* est proposée par le département de psychologie et le département psychophysiologie de l'unité de formation et de recherche (UFR) de lettres, science de l'Homme et des sociétés de l'Université Paris 13, située à Villetaneuse. La formation se présente sous la forme d'un tronc commun durant les deux premières années (L1 et L2) puis, elle se spécialise en troisième année (L3) avec cinq parcours : *Clinique et pathologique* (P1), *Psychologie du développement* (P2), *Psychologie sociale* (P3), *Psychologie cognitive* (P4) et *Psychophysiologie* (P5).

Cette licence a pour principal objectif de former de futurs psychologues, la majorité des étudiants intégrant par la suite un master *Psychologie* ou un master d'éthologie. Elle permet également de former des étudiants souhaitant intégrer un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou, de manière plus générale, d'intégrer des concours ouvrant sur des formations en secteur médico-socio-éducatif. En L3, un stage de 100 heures est obligatoire. Un partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS) Île-de-France existe depuis 2012 permettant aux étudiants de valider en sus de leur diplôme initial, une licence de psychologie, en suivant des unités d'enseignements (UE) complémentaires, de la L1 à la L3.

ANALYSE

Finalité
La licence *Psychologie* ouvre sur des masters de psychologie qui, à Paris 13, sont à très forte dominante clinique. Si les objectifs de la licence sont clairement présentés, sa structure n'y répond que partiellement. En effet, la formation est principalement pensée pour des étudiants qui vont continuer localement en master avec une organisation extrêmement tubulaire en L3 puisqu'elle fait apparaître clairement cinq parcours (et non des options) très spécialisés sur une sous-discipline de la psychologie, tant sur le plan théorique que méthodologique. Cette configuration est discutable parce qu'elle nuit à une formation généraliste nécessaire pour obtenir le titre de psychologue et exercer ce métier. En outre, les étudiants qui ne souhaitent pas aller en master de psychologie localement, ou ceux qui souhaitent aller en master MEEF ou qui souhaitent présenter des concours, risquent d'être en difficulté. Dans le même ordre d'idée, la formation très limitée en langues peut également constituer un frein, voire un handicap quelle que soit la suite envisagée par les étudiants.

De plus, on ne comprend pas bien cette nécessité de mettre en place cinq parcours, sachant que le master ne comporte que trois spécialités. On se demande, par exemple, quelle est la finalité des parcours *Psychologie cognitive* et *Psychophysiologie* puisqu'aucune spécialité n'y est proposée au niveau master. Le dossier évoque le master d'éthologie mais on ne sait pas si ces parcours préparent spécifiquement à ce master.

Notons que ces remarques valent pour les étudiants de Paris 13. Les étudiants de l'IRTS qui préparent leur diplôme d'état (et qui représentent plus de la moitié de la promotion des étudiants de L3) sont certainement mieux préparés à la réalité professionnelle à travers les enseignements spécifiques de l'IRTS. Pour eux, la finalité de la licence est certainement différente puisque très peu d'entre eux poursuivent ensuite dans le master *Psychologie* de Paris 13. Le dossier n'aborde aucunement ces aspects qui sont pourtant majeurs.

Positionnement dans l'environnement

La formation est l'une des trois licences de psychologie proposées au sein de la communauté d'universités et d'établissements avec l'Université Paris Diderot et l'Université Paris Descartes, et elle est adossée à l'unité transversale de recherche en psychogenèse et psychopathologie (UTRPP, équipe d'accueil 4403) et au laboratoire d'éthologie expérimentale et comparée (LEEC, équipe d'accueil 4443).

Il existe un partenariat très développé avec l'IRTS Île de France. Ces étudiants de l'IRTS valident le même nombre de crédits européens par semestre et année que les étudiants de licence. Par ailleurs, il est étonnant de constater que les étudiants de l'IRTS sont « exemptés » de plusieurs UE (psychologie cognitive, psychophysiologie et statistiques). Le nombre d'étudiants concernés par ce partenariat est très important. En L3, pour l'année 2016/2017, on comptait autant d'étudiants de Paris 13 que de l'IRTS.

Concernant l'articulation avec la recherche, ce partenariat soulève aussi des questions. En effet, la majorité des intervenants de Paris 13 sont des universitaires alors que la majorité des intervenants à l'IRTS sont des psychologues et des psychosociologues. La liste fournie indique que, parmi les 60 enseignants qui interviennent, sur les deux sites de l'IRTS, il n'y aucun enseignant-chercheur (EC). Cette disparité paraît regrettable en ce qui concerne la formation à la recherche alors même que cela fait partie des compétences à acquérir dans une licence de psychologie. On peut donc s'interroger sur l'équivalence entre ces enseignements et sur le caractère universitaire de la formation déclinée à l'IRTS.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est assez satisfaisante puisque les stages obligatoires en L3 permettent ces liens.

La coopération à l'international est bien présente avec 12 étudiants concernés par la mobilité sortante en 2016/2017. Ce point s'est donc amélioré depuis la dernière évaluation. Les liens entre les représentants de la licence et le service des relations internationales sont étroits. Par ailleurs, les échanges avec des EC ayant participé à des enseignements sont nombreux.

Organisation pédagogique

Avec un tronc commun sur les deux premières années et des parcours en L3, la spécialisation progressive est en place. On peut déplorer, comme cela a déjà été signalé dans la précédente évaluation, un manque de transversalité au sein de chaque UE. Même l'UE du semestre 1 « Introduction à la psychologie », qui devrait décrire les principaux courants de la psychologie, semble exclusivement centrée sur la clinique et la psychanalyse. Les UE de méthodologie sont aussi spécifiques à chaque spécialité, comme si une méthodologie était exclusive à un sous-champ disciplinaire. Ainsi, par exemple, un étudiant qui s'engage dans un parcours clinique ou de développement ne fera jamais de méthodologie de l'enquête tout comme un étudiant qui s'inscrit en psychologie cognitive ne sera jamais formé à l'entretien ; c'est inhabituel et inadapté. On remarque aussi qu'en L3, l'enseignement en statistiques disparaît. On regrettera aussi l'absence d'information concernant le nombre d'étudiants qui choisissent ces différents parcours.

On doit noter que les éléments de préprofessionnalisation et de travail de recherche sont relativement discrets. Il existe une préparation au projet professionnel au semestre 4 mais avec seulement 15 heures d'enseignement. La préparation C2i (certificat informatique et internet) est obligatoire mais l'obtention du certificat n'est pas prévue, apparemment pour des raisons logistiques (matériel informatique insuffisant). La place des stages est bien développée avec un stage obligatoire de 100 heures. Le stage doit être réalisé dans une institution et le cadrage est bien formalisé avec des documents et des brochures spécifiques à chaque parcours. Le problème est que ce stage recouvre entièrement les heures dédiées au travail d'étude et de recherche soit, 24 heures équivalent travaux dirigés, alors même que cette UE devrait être destinée à organiser un travail de recherche scientifique.

Les modalités d'enseignement mises en place sont satisfaisantes : les étudiants qui se trouvent dans des situations le nécessitant ont la possibilité d'être dispensés de contrôle continu. Les étudiants en situation de validation des acquis sont très nombreux. La validation des acquis professionnels semble moins demandée mais il existe une commission spécifique.

La place du numérique est citée mais le dossier indique à plusieurs reprises que l'ergonomie du système empêche son développement. On ne sait pas quelle est la plateforme utilisée. Deux enseignements sont dispensés uniquement en ligne : la préparation au C2i et la qualité de l'expression (revoir et approfondir ses compétences en grammaire et vocabulaire). Ces choix sont étonnants et peu expliqués.

La place des langues est très insuffisante avec 27 heures sur l'ensemble de la licence soit, 9 heures par année.

Pilotage

Concernant Paris 13, l'équipe pédagogique est constituée de 23 EC de psychologie et de 11 EC de psychophysiologie. La répartition des EC, entre la section 16 (23 EC) et la section 69 (11 EC) du conseil national des universités semble d'autant plus déséquilibrée que les étudiants de l'IRST (qui constituent plus de la moitié des effectifs de L3 à savoir, 79 étudiants sur 137) ne sont pas concernés par la psychophysiologie. Sans doute cela est dû au fait que la licence est aussi portée par le département de psychophysiologie mais le dossier ne précise rien à ce sujet.

Si le dossier présente des éléments précis et satisfaisants concernant le pilotage par chaque institution (notamment Paris 13), les liens entre les deux sont peu décrits. De plus, on ne sait pas comment les enseignants s'assurent que les contenus dispensés à Paris 13 et dans les IRST sont harmonisés. D'une manière générale, il est regrettable de constater que les pilotages de Paris 13 et de l'IRTS soient distincts et présentés comme tels.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais le dossier indique que cela est en projet à Paris 13 pour le printemps 2018. L'évaluation des enseignements est insuffisante et le département n'a pas mis en place de procédure d'évaluation. Un travail a été mené par l'observatoire de la vie étudiante mais les taux de réponse sont très bas. Il n'y a pas d'élection de représentants étudiants. Aucune information pour les étudiants de l'IRTS concernant ces aspects.

Les modalités de validation des UE sont bien décrites. Des jurys sont constitués à Paris 13 mais encore une fois, l'articulation entre Paris 13 et l'IRTS n'est pas décrite. Il n'y a, par exemple, aucune indication sur la manière dont les jurys de l'IRST sont constitués. Il n'y a pas de dispositif particulier pour le suivi des compétences acquises durant la licence. Ces dernières sont assez correctement identifiées mais la fiche du répertoire national des certifications professionnelles est trop synthétique.

Il existe un tutorat avec des permanences hebdomadaires. Les tuteurs sont encadrés par un EC, et ce système semble relativement bien investi pas les étudiants.

Résultats constatés

Cette formation est attractive, et le contingent de l'IRTS y participe grandement. En effet, sur les cinq dernières années, et en moyenne, en L1 pour Paris 13, on compte 333 étudiants et 149 pour l'IRTS ; en L2, pour Paris 13, on dénombre 188 étudiants et 117 pour l'IRTS ; en L3, on recense pour Paris 13, 142 étudiants et 111 pour l'IRTS.

Le taux de réussite en L1 est conforme à ce que l'on peut observer en licence de psychologie (tout public confondu, en L1, 63 % de réussite, en L2, 75 % et en L3, 72 %). De ce point de vue, il existe une énorme disparité entre les étudiants de Paris 13 et ceux de l'IRST. Entre la L1 et la L3, le nombre d'étudiants de Paris 13 diminue de manière importante alors que le nombre d'étudiants de l'IRTS reste stable. Il y a donc une déperdition beaucoup plus forte à l'université qu'à l'IRST.

Rien n'est dit sur ce niveau de réussite différent entre les étudiants de Paris 13 et ceux de l'IRTS, sur les explications possibles (profil des étudiants, niveau de motivation des étudiants, niveau d'exigence des enseignants). Il est seulement indiqué que les étudiants de l'IRTS ne peuvent pas redoubler leur année ; ce qui paraît très étonnant et source d'iniquité.

Le suivi des diplômés n'est pas satisfaisant puisque l'observatoire de la vie étudiante obtient très peu de réponses et rien de vraiment spécifique n'est fait, en interne, au niveau de cette licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place accordée au stage.
- Ouverture à l'international qui commence à se développer.

Principaux points faibles :

- Licence trop spécialisée sur le plan théorique et méthodologique pour obtenir, à terme, le titre de psychologue.
- Disparité entre Paris 13 et l'IRTS (concernant le statut des enseignants, le taux de réussite, le contenu des UE et le niveau de réussite).
- Confusion entre le stage et le travail d'étude et de recherche.
- Suivi des diplômés très insuffisants.
- Enseignement en langues insuffisant.
- Enseignement de la psychophysiologie surreprésenté.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Université Paris 13 est une formation atypique sur trois points :

Une licence bien trop spécialisée tant sur le plan théorique que méthodologique avec une forte dominante clinique qui ne correspond pas aux standards d'une licence de psychologie.

Une licence qui réduit une méthodologie à une discipline et inversement. À cette fin, il est primordial d'envisager des UE transversales, de manière à ce que l'étudiant puisse faire des ponts entre les différents sous-champs de la psychologie et entre les approches quantitatives et les approches qualitatives. Chaque étudiant doit en effet pouvoir envisager des passerelles dans son cursus.

Une licence qui intègre des étudiants de l'IRTS Île-de-France, dans une proportion importante, surtout en L3, alors que l'on constate des disparités importantes entre Paris 13 et l'IRTS. Cette disparité pose des problèmes importants et notamment, la question du caractère universitaire de la licence telle que déployée à l'IRTS.

Le fait que la sélection doit désormais placée à la fin de la L3, rend ces problèmes encore plus aigus qu'auparavant. En effet, le risque que les étudiants choisissent un parcours dès la première année (en privilégiant certaines UE au détriment d'autres) est bien présent ; ce qui ne correspond pas à l'objectif d'une licence de psychologie d'autant que chaque parcours privilégie les notes obtenues sur « ses » UE. Ces choix risquent de fermer les portes des diplômés de Paris 13 à des masters *Psychologie* d'autres établissements.

Enfin, il conviendrait d'augmenter le volume horaire de l'enseignement des langues, de proposer des travaux d'étude et de recherche qui soient de véritables travaux de recherche, d'assurer le suivi des diplômés, et de mettre en place un conseil de perfectionnement afin que la mention soit véritablement pilotée.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Proposée à partir de la deuxième année de licence (L2), la licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 13 est ouverte à la formation continue (FC). Elle affiche un objectif de spécialisation progressive : tout d'abord une L2 de découverte des différents domaines de l'éducation sous forme de tronc commun puis, deux parcours apparaissent en troisième année (L3) : *Loisir-jeu-éducation* (LJE), d'une part, qui vise le champ de la médiation et de l'animation culturelle ; *Insertion et intervention sociale sur les territoires* (IIST), d'autre part, qui vise le champ de l'intervention sociale et de l'insertion professionnelle.

Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues, Sciences humaines et des sociétés (LLSHS), elle comprend un total de 1 000 heures (496 heures en L2 et 506 heures en L3), dont la moitié en cours magistraux et l'autre, en travaux dirigés. Des stages d'observation sont obligatoires dès la L2. Les enseignements ont lieu exclusivement sur le campus de Villetaneuse en région Île-de-France.

ANALYSE

Finalité
L'approche pluridisciplinaire de la licence est tout à fait cohérente au regard des objectifs d'insertion professionnelle poursuivis par la formation bien qu'elle ne couvre pas tout le champ des sciences de l'éducation. Les choix disciplinaires (pédagogie, sociologie, anthropologie) sont parfaitement justifiés compte tenu des finalités professionnelles. Cependant, les deux parcours de L3 visent des emplois qui correspondent plus à une insertion de niveau master que de niveau licence (ludothécaire, responsable de projets multimédia ou de services périscolaires pour le parcours LJE ; chargé de mission d'insertion, responsable de programme pour le parcours IIST). De fait, la licence vise davantage la poursuite d'études en master *Sciences de l'éducation*, dont les trois spécialités recouvrent les parcours de licence. Les connaissances attendues ne sont pas suffisamment explicitées et la description des compétences visées concerne essentiellement des activités génériques qui peuvent s'étendre à d'autres champs professionnels que celui de l'animation, de l'éducation ou encore de la médiation socio-culturelle (ex. travail en équipe, participation à l'évaluation partenariale, élaboration d'un projet participatif, communication et valorisation d'une structure…).

La formation privilégie un recrutement dans le champ des sciences humaines en ouvrant une « orientation éducation » sous forme d'unités d'enseignement (UE) optionnelles de la 1ère année (L1) de psychologie. Néanmoins, les flux venant de cette L1 ne nourrissent pas la L2, qui recrute principalement hors des sciences humaines (en lettres et langues notamment). De plus, du fait du contingentement des effectifs de L2 (quota de 40 étudiants), la L3 recrute entre les deux-tiers et les trois-quarts de ses effectifs par réorientation ou validation d'études, y compris hors du champ des sciences humaines (ex. BTS *Tourisme*). Le parcours LJE sert alors de sas pour des étudiants intéressés par une poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Le passage de la licence au master est beaucoup plus suivi pour le parcours IIST (72 % des diplômés). On peut dès lors s'interroger sur la lisibilité des objectifs et des débouchés du parcours LJE chez les étudiants. À noter que le manque de lisibilité de la formation est relevé par l'équipe pédagogique elle-même.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation a choisi de se démarquer des autres universités parisiennes en développant des parcours originaux, mettant l'accent sur des formes éducatives moins institutionnelles (l'intervention culturelle notamment à travers des objets comme le jeu, mais aussi l'intervention sociale et l'intervention éducative en faveur de l'insertion professionnelle). Mais, paradoxalement, le champ scolaire demeure très attractif pour les étudiants (en particulier du parcours LJE). L'articulation avec les masters MEEF pourrait être envisagée d'autant que le diplôme souffre d'un manque de visibilité qui nuit à son attractivité. Les liens avec d'autres composantes de l'établissement concernent uniquement l'institut universitaire de technologie qui propose un diplôme universitaire de technologie *Carrières sociales* duquel proviennent des étudiants de cette licence.

Les sept enseignants-chercheurs et les doctorants sont tous membres du laboratoire EXPERICE ; ce qui permet aux étudiants de bénéficier des enseignements en lien avec des travaux de recherche.

Des conventionnements sont passés avec des organismes professionnels qui accueillent les étudiants en stage ou qui alimentent le vivier de la formation continue. Les contacts avec les milieux socio-professionnels permettent de faire appel à des intervenants des champs visés par la licence (ex. médiation, animation, formation professionnelle, intervention sociale, …).

Les coopérations internationales sont inexistantes.

Organisation pédagogique

L'offre de formation est incomplète. Il n'existe pas de L1 et la mise en place d'une UE d'orientation en éducation dans la L1 de psychologie ne suffit pas à étoffer le programme de formation. La mention fonctionne actuellement comme une licence suspendue en accueillant des publics très variés jusqu'en L3. Elle est construite selon une perspective de spécialisation progressive, sur deux ans au lieu de trois, en prévoyant en L2 un tronc commun de découverte des sciences de l'éducation puis, une poursuite en L3 avec un tronc commun d'approfondissement sociologique. La L3 introduit deux parcours comportant sept UE spécifiques. Il n'y a pas d'option, mais chaque année comporte deux UE d'orientation et de projet professionnel, ainsi que deux UE transversales, communes à tous les étudiants. La répartition des crédits européens (ECTS : european credit transfert system) et des horaires est équilibrée, mais les UE transversales de L3 interviennent surtout au second semestre. Aucun enseignement de mise à niveau, ni de remédiation n'est proposé au premier semestre de la L3 (S5) malgré l'arrivée de publics très hétérogènes. Dans l'ensemble, les intitulés des enseignements de la maquette manquent de lisibilité en recouvrant des domaines très larges (ex. « méthodes et outils », « éducation et apprentissage, », « loisir et enfance », …). La formation est dispensée uniquement en présentiel mais les emplois du temps sont adaptés aux contraintes du public, majoritairement salarié et des aménagements sous forme de regroupements de cours ont lieu pour le public en FC notamment en L3.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par l'importance donnée aux projets individuels ou par l'intervention de nombreux professionnels. Les stages d'observation obligatoires (une semaine en L2 et trois semaines en L3) font l'objet d'une préparation intégrée dans les UE de construction de projet professionnel, mais on ignore s'ils donnent lieu à un suivi et une évaluation par des professionnels par rapport aux poursuites d'études en master. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles sont complètes.

La formation à et par la recherche en sciences humaines et sociales est insuffisante pour un diplôme universitaire. La maquette fait apparaître des enseignements de méthodologie uniquement en L3.

L'utilisation du numérique reste assez basique bien qu'il se développe : recours à la plateforme numérique pour les enseignements de langue, dépôt de supports de cours, contenus interactifs, classe inversée pour certains enseignements. Cet aspect n'est pas satisfaisant à en juger par les finalités du parcours LJE qui ne peut ignorer les évolutions récentes de la gamification dans le champ de l'éducation et de la formation (*serious game*, applications, ...) d'autant plus qu'il s'agit d'une thématique centrale au sein du laboratoire EXPERICE auquel est adossé la formation et qu'il existe un « fablab » (laboratoire de fabrication) dédié au jeu au sein de l'établissement.

Les échanges internationaux sont faibles et ne concernent que la mobilité étudiante entrante (programme d'échanges Erasmus). La licence vise la maîtrise de l'anglais mais le volume horaire des enseignements de langue, qui sont intégrés dans le module « outils transversaux » dispensés en L2 et L3, n'est pas précisé.

Pilotage

La licence souffre fortement du sous-encadrement et de l'épuisement de l'équipe de sept titulaires, qui l'empêche de déployer une L1. Le département de sciences de l'éducation doit massivement faire appel à 25 professionnels pour assurer les deux-tiers des heures d'enseignement. Cela se traduit par un alourdissement des tâches de coordination pédagogique pour le noyau des titulaires. Une telle situation est préjudiciable à la pérennité de la formation et nuit à la qualité du diplôme qui reste insuffisante. L'équipe de titulaires est peu diversifiée et ne comprend aucun professeur des universités (uniquement des maîtres de conférences de la 70ème section du conseil national des universités et un professionnel associé à temps partiel). La liste des enseignants vacataires atteste de l'adéquation entre les champs professionnels des intervenants et la nature des enseignements dispensés.

Le conseil de perfectionnement, réuni annuellement, ne compte ni professionnels non universitaires (pourtant majoritaires), ni étudiants alors que plus de la moitié des enseignements sont assurés par des vacataires. On regrettera que l'évaluation de la formation par les étudiants ne soit pas systématique.

Dans l'ensemble, la répartition des crédits européens n'est pas équilibrée et les choix opérés en matière de répartition auraient pu être expliqués pour comprendre les différences d'attribution (5 ECTS pour 40 heures ; 11 ECTS pour 20 heures). Les règles de délivrance du diplôme semblent conformes à la législation en vigueur (60 ECTS par an) et l'évaluation des connaissances (contrôle terminal ou continu) est organisée selon des modalités classiques (écrit, projet, ...).

L'aide à la réussite se fait de manière informelle, à travers le suivi des projets professionnels. Les modalités de recrutement ne sont pas très claires. Il ressort de ce dossier que les profils des étudiants admis ne correspondent pas tout à fait aux publics visés. La continuité entre la L2 et L3 n'est pas assurée en raison du faible taux de poursuite d'études en L3.

Résultats constatés

La capacité d'accueil est limitée à 40 étudiants en L2. Chaque parcours de L3 accueille une trentaine d'étudiants. L'entrée est soumise dans les deux cas au choix d'une commission constituée uniquement des enseignants titulaires. La non spécialisation du recrutement et la concurrence des autres universités parisiennes imposent un processus de réponse « au fil de l'eau », qui ne permet ni une réelle sélection des profils, ni un classement des dossiers. On constate donc les limites d'une licence suspendue, qui ne maîtrise pas ses flux entrants. Par rapport au projet présenté lors de la précédente évaluation, l'Université Paris 13 n'a pas soutenu la constitution d'une L1 par mutualisation d'enseignements au sein de l'UFR LLSHS (notamment en psychologie). Elle a fixé également un quota de 40 places seulement en L2. C'est ce qui explique que la licence *Sciences de l'éducation* fonctionne toujours de manière suspendue avec des décalages entre ses objectifs et les flux entrants et sortants. L'ouverture d'une UE d'orientation en éducation en L1 de psychologie ne favorise pas les flux entrants dans la licence. Malgré l'originalité de la mention, la formation manque d'attractivité. Les taux de réussite ne sont pas suffisamment précisés et restent moyens pour une licence *Sciences de l'éducation* (70 % dans les deux années), l'échec s'expliquant essentiellement par des abandons d'après l'équipe pédagogique.

L'université ne fournit pas des données sur le suivi des diplômés, mais l'équipe constate que la moitié des diplômés poursuit dans le master *Sciences de l'éducation*, avec une prédominance des étudiants issus du parcours IIST. Les diplômés du parcours LJE se tournent davantage vers le master MEEF. Il est impossible d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle en raison du manque de données fiables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité des parcours de L3, notamment LJE.
- Articulation avec le master *Sciences de l'éducation*.
- Forte participation de professionnels non universitaires.

Principaux points faibles :

- Formation « suspendue », sans L1.
- Sous-encadrement en enseignants-chercheurs.
- Absence de données fiables pour assurer le suivi des diplômés (taux d'insertion professionnelle non connus).
- Formation pas assez valorisée.
- Faible formation à et par la recherche.
- Pilotage de la formation insuffisant.
- Étudiants et professionnels non universitaires peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution.
- Ouverture internationale très faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Lors de la précédente évaluation avait été annoncé le déploiement d'une licence complète sur trois années. Le manque de postes n'a pas permis l'ouverture d'une L1. Dans sa version suspendue, la licence *Sciences de l'éducation* cumule les obstacles et on peut se demander quel est son avenir si elle sert principalement de sas de réorientation. Si l'établissement maintient cette licence, cela supposera une redéfinition des parcours en adéquation avec l'environnement et les débouchés, mais aussi l'inscription de cette formation dans un portail qui renforce la mention par des mutualisations. Compte tenu de la spécificité et l'originalité de la mention, les intitulés des enseignements pourraient être davantage précisés. Des enseignements de méthodologie de la recherche pourraient également être introduits dans le cadre de mutualisations avec d'autres formations de l'établissement voire, d'autres établissements du site.

L'importance des flux visant une poursuite en master MEEF 1er degré justifierait une réflexion sur l'introduction d'UE optionnelles centrées sur les savoirs scolaires et les didactiques. Des efforts en matière de coordination pédagogique, notamment concernant le suivi de l'acquisition des compétences ou encore, l'élargissement du conseil de perfectionnement aux professionnels et aux étudiants, contribueraient à améliorer la qualité des dispositifs actuellement mis en place. Les UE optionnelles « Orientation Éducation » devraient être proposées à tous les étudiants de l'établissement voire, aux étudiants des filières en sciences humaines et sociales et non pas seulement en L1 de psychologie.

L'usage du numérique, au même titre que l'ouverture internationale, mériteraient d'être renforcés en exploitant, dans un premier temps, les ressources déjà disponibles au sein de l'établissement (FabLab, centres de langues).

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire, géographie et aménagement* remplace depuis 2015/2016 la mention *Histoire, territoires et cultures*. Il propose quatre spécialités : une spécialité de recherche en histoire intitulée *Histoire, sociétés, cultures* (HSC), une spécialité *Archivistique, bibliothéconomie et patrimoine numériques* (ABPN), une spécialité en géographie comprenant un parcours recherche et un parcours professionnalisant intitulée *Territoires et développement durable* (TDD), et une spécialité *Ingénierie en parcours urbain et touristiques* (INPUT). Les deux premières sont portées par le département d'histoire, la troisième par le département de géographie et la dernière par les deux départements conjointement.

Elles ont pour objectif de préparer à la recherche soit, en histoire soit, en géographie, et aux métiers du patrimoine et du tourisme. Le nombre d'heures par étudiant dispensé oscille selon les spécialités entre 440 heures (HSC), 502 heures (TDD), 578 heures (APBN) et 668 heures (INPUT) avec des mutualisations importantes selon les spécialités et les semestres. Les cours ont lieu à Villetaneuse (93).

ANALYSE

Finalité
Les différentes spécialités exposent clairement les objectifs scientifiques, professionnels et les compétences attendues. Les emplois visés sont en accord avec les formations. Les poursuites d'études en doctorat sont peu explicitées sinon que les diplômés qui poursuivent en thèse s'inscrivent à l'école doctorale ERASME (ED 493). Les enseignements proposent une spécialisation progressive avec des cours mutualisés au premier semestre (S1) de la première année de master (M1) pour l'ensemble des spécialités, puis des cours spécifiques. Ces enseignements sont cohérents et bien en rapport avec les objectifs scientifiques et professionnels.
Positionnement dans l'environnement
Aucune spécialité n'est véritablement originale au plan régional ou national, mais la formation a réussi à s'insérer dans le tissu académique étendu aux universités de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Sorbonne-Cité. Elle semble disposer d'une attractivité forte auprès des étudiants du Maghreb, bien que le nombre de candidatures ne soit pas précisé.

Le dossier insiste sur l'originalité de la liaison étroite entre histoire et géographie tissée dès la licence et adaptée aux métiers de l'enseignement. Le passage par les spécialités de recherche de master apparaît donc également comme une antichambre de la préparation aux concours. Cependant, aucune donnée chiffrée ne vient compléter cette information et en montrer l'intérêt. Certes, cela relève des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mais des explications et quelques données chiffrées seraient bienvenues pour préciser l'intérêt de cette spécificité et valider cette orientation. Ce regard doit embrasser toute la filière et s'ouvrir aussi aux résultats des concours de professeur des écoles.

Le master s'appuie sur les différents axes du laboratoire pluridisciplinaire Pléiade (équipe d'accueil 7338) dont font partie tous les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, et sur l'école doctorale Erasme (ED 493). Aucune indication n'est donnée sur des ouvertures éventuelles à une participation à des programmes ou à des collaborations, même ponctuelles, avec d'autres centres de recherche ; ce qui est curieux étant donné la densité du tissu académique.

Les étudiants des quatre spécialités bénéficient tous au premier semestre (S1) d'un module commun de formation à la recherche. Les étudiants se destinant à la recherche ont la possibilité de faire un stage au sein du laboratoire d'adossement, dans des programmes de recherche en cours ; ce qui est une bonne chose. Les spécialités plus professionnelles sont liées par convention à divers organismes (Archives nationales de France, Archives départementales, Comité départemental du tourisme, ...). La prise en compte du contexte régional et particulièrement du nord de l'Île-de-France dans la spécialité *Territoire et développement durable* est une initiative heureuse qui permet d'offrir des contacts avec les acteurs de l'aménagement du territoire et les professionnels des collectivités territoriales.

Seuls quelques étudiants partent à l'étranger pour un semestre en mobilité internationale, dans le cadre de différents accords (Canada, Sénégal, ...). Mais ces séjours concernent surtout les étudiants des spécialités *Territoire et développement durable* et *Ingénierie en parcours urbains et touristique*. Le mot Erasmus est absent du dossier. On regrette l'absence d'analyse des causes de cette insuffisance. Des solutions peuvent être envisagées (établissement de conventions, mise en place d'un référent Erasmus). Si cela tient en grande partie à un environnement socio-économique défavorable, alors il faut peut-être envisager un encouragement mis en place à l'échelle de l'université d'un programme d'aide à la mobilité internationale.

Organisation pédagogique

La formation repose, dans toutes les spécialités, sur un tronc commun généraliste au S1 (renforcement de la culture générale disciplinaire, initiation à la recherche, outils selon les spécialités). L'organisation de la formation dans les différentes spécialités est claire et lisible. Elle est marquée par une spécialisation progressive. La formation paraît être dispensée uniquement en présentiel. Rien n'est dit des étudiants ayant des contraintes particulières (salariés, situation de handicap, sportifs de haut niveau ...) ; ce qui est regrettable. Seule la spécialité TDD est accessible au titre de la formation continue, et permet aussi la validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels. La VAE est en place pour la spécialité ABPN et doit être mise en application pour la spécialité INPUT. Ces procédures devraient sans doute être mises en place globalement dans chaque spécialité de la mention.

Tandis que les spécialités orientées vers la recherche exigent la réalisation d'un mémoire d'une soixantaine de pages en M1 et d'une centaine de pages en M2, les spécialités orientées vers la professionnalisation obligent les étudiants à accomplir des stages : deux mois (minimum) en fin de semestre 2 puis, un stage de six mois au semestre 4, au sein du milieu professionnel public, associatif ou privé. Ceux-ci font préalablement l'objet d'une démarche accompagnée par un ou plusieurs enseignants ; ce qui est bienvenu. Il n'est pas fait mention du recours au bureau d'aide à l'insertion professionnelle, mais l'importance de cette insertion est bien prise en compte dans le dossier. Ces deux stages donnent lieu à un projet encadré et soutenu devant des jurys composés de professionnels et d'enseignants-chercheurs. Une place importante est judicieusement accordée au numérique, mais seulement dans trois spécialités sur quatre.

Les compétences attendues sont bien définies. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et europass (supplément au diplôme) sont clairement établies.

Pilotage

L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris 13 et d'un grand nombre d'intervenants professionnels (24 enseignants-chercheurs, 1 contrat à durée déterminée, 4 doctorants et 53 professionnels). Elle est pilotée par un responsable de mention, des responsables de spécialités et un responsable des stages. Elle dispose aussi d'une assistante pédagogique à temps plein, qui par ailleurs n'apparaît pas dans la liste des membres de l'équipe pédagogique et dont le rôle spécifique interroge.

Chaque spécialité dispose de son propre conseil de perfectionnement, comprenant le responsable de la mention, le responsable de la spécialité, des stages, l'assistante pédagogique, d'anciens étudiants et des représentants étudiants. On peut s'étonner de voir un tel éclatement des conseils de perfectionnement, qui ne se situent donc pas au niveau de la mention mais au seul niveau de la spécialité, et qui n'intègrent pas des membres extérieurs au monde académique, malgré le grand nombre d'intervenants professionnels. De plus, rien n'est dit sur la représentativité des étudiants (anciens ou en formation dont on ignore le nombre et s'ils sont élus). Les modalités d'évaluation et la distribution des crédits européens sont correctes. Les compétences attendues sont clairement indiquées dans les fiches RNCP. Les effectifs des différentes spécialités permettent un suivi individualisé. L'équipe pédagogique encadre les étudiants en recherche de stage, à travers des réunions de groupe et un suivi personnalisé. Une grande importance est accordée au numérique, en lien avec le parcours *Humanités numériques* de la licence. Cette dimension est facilitée par les petits effectifs de chaque spécialité, et elle concerne toutes les spécialités. On note aussi une attention particulière portée à l'apprentissage d'au moins deux langues dans la spécialité INPUT.

Résultats constatés

La mention rassemble un nombre important d'étudiants sur les deux années de master (125 en 2016/2017), ce qui correspond à une progression continue et importante du nombre des inscrits par rapport aux années précédentes (39 en 2012/2013, 68 en 2013/2014, 86 en 2014/2015, 81 en 2015/2016). Cependant, ce chiffre global concentre les quatre spécialités dont les effectifs varient (de 11 à 29 en M1 ; de 3 à 21 en M2 en 2016/2017), les spécialités professionnalisantes étant les plus attractives. Le dossier ne fait guère de commentaire sur ces effectifs, leur évolution, les taux de réussite (qui ne sont pas calculés) ou d'abandon. Sur l'ensemble des spécialités, les taux de réussite sont en moyenne de 40 % en M1 et de 33 % en M2 ; ce qui est très faible. Les effectifs de la mention ont fortement augmenté entre 2015/2016 et 2016/2017 passant de 48 à 82 en M1 et augmentant d'une dizaine d'étudiant en M2. On en ignore malheureusement les raisons. S'il s'agit de petits effectifs en spécialité HSC, on remarque des variations pour les autres spécialités dont on aimerait savoir si elles peuvent être expliquées (augmentation du nombre d'inscrits en M1 dans les spécialités APBN et INPUT, en M2 dans la spécialité TDD). Si les annexes du dossier indiquent le nombre d'inscrits par année et par spécialité, il manque une analyse globale permettant d'apprécier l'évolution des effectifs au sein de la mention et le devenir des étudiants.

Le dossier renvoie à l'observatoire de la vie étudiante pour apprécier le devenir des étudiants diplômés et leur insertion dans le monde professionnel. Il semble que les spécialités INPUT et APBN intègrent plus facilement leurs étudiants dans la vie professionnelles, mais les tableaux fournis portent sur des effectifs trop faibles pour que les données soient significatives. Un effort est donc à faire pour obtenir un meilleur taux de réponse aux enquêtes et disposer ainsi d'éléments concrets de réflexion. Les enquêtes réalisées en interne mentionnées dans le dossier n'apparaissent pas en complément dans les annexes. Aucun étudiant ne semble poursuivre en doctorat, ce qui interpelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un tronc commun et une formation progressive dans des spécialités diverses et plus particulièrement tournées vers le monde professionnel.
- La présence et le suivi des stages, quelle que soit la spécialité.
- L'importance accordée au numérique.

Principaux points faibles :

- Les taux de réussite très faibles.
- L'orientation vers la recherche est faible ; ce qui se traduit par peu ou pas de poursuites en doctorat.
- Des conseils de perfectionnement éclatés entre les spécialités, qui jouent le rôle de simples conseils pédagogiques, sans membres extérieurs et sans conduire de réflexion au niveau de la mention.
- Le manque d'analyse sur le suivi des étudiants malgré les faibles effectifs par spécialité.
- La mobilité à l'international est faible : aucun accord Erasmus cité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est attractive puisque la mention comptabilise un grand nombre étudiants inscrits sur les deux années de master et en progression constante. Mais ce qui pourrait apparaître comme un point fort est dû, en fait, au rassemblement de quatre spécialités dont les profils sont divers. Les spécialités recherche proposant un parcours peut-être trop classique, peut-être peu adapté au public, n'attirent guère, tandis que les spécialités axées sur la professionnalisation, intégrant le numérique et des stages se développent. Une réflexion est certainement à mener sur l'orientation à donner à l'ensemble de la mention, sur la place de la recherche et pour améliorer la mobilité internationale.

Une analyse du suivi des étudiants est attendue. Elle permettrait de contribuer efficacement à cette réflexion. Le conseil de perfectionnement, qui n'intègre aucun membre extérieur, malgré le nombre des intervenants professionnels, paraît fonctionner comme un simple conseil pédagogique limité à chaque spécialité. Cette parcellisation est un handicap pour une appréhension globale de la formation. Les différentes spécialités du master étant orientées vers les patrimoines matériel, monumental, écrit, numérisé ou naturel, la mention devrait évoluer vers l'intitulé *Histoire, géographie, aménagement et patrimoine*, qui n'existe cependant pas dans la nomenclature nationale.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Paris 13 situé sur le site de Villetaneuse propose, pour obtenir le titre de psychologue, trois spécialités débutant dès la première année de master (M1) : *Psychologie et psychopathologie cliniques, psychanalyse, cliniques interculturelles et transculturelles*, *Clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent* et *Clinique des institutions, clinique du travail*. Chacune de ces spécialités offre plusieurs parcours. Au total, on recense quatre parcours à finalité professionnelle visant les métiers de la prévention, de l'évaluation psychologique individuelle ou collective, du soin, de conseil psychologique, de la clinique institutionnelle et la clinique du travail et quatre parcours à finalité recherche. Ces spécialités s'adossent à une équipe d'accueil (EA) intitulée « unité transversale de recherche psychogenèse et psychopathologie » (UTRPP, EA 4403).

ANALYSE

Finalité
Le master mention *Psychologie* proposé par l'Université de Paris 13 a pour objectif principal de former des étudiants qui souhaitent obtenir le titre de psychologue (parcours professionnels) ou qui souhaitent s'engager dans un doctorat de psychologie (parcours recherche). Dans le deuxième cas, il est également possible d'obtenir le titre de psychologue à condition de valider un stage de 500 heures. La finalité de la formation est conforme à ce qui est généralement observé et rend bien compte des contraintes afférentes à l'obtention d'un titre ; ce qui est spécifique aux masters de psychologie. Les objectifs de la formation sont clairement identifiés en termes de débouchés et de poursuite d'études. D'une manière générale et quels que soient les parcours, ce master met en avant une approche située en psychologie clinique psychanalytique.
Positionnement dans l'environnement
La formation, en adoptant une approche clinique psychanalytique, recouvre ce qui se pratique aussi à Paris Diderot voire, dans certaines spécialités du master de Paris Descartes et Paris 8. Il existe d'ailleurs un projet de co-accréditation lié à la nouvelle nomenclature des masters. Cela donnerait lieu à un master intitulé *Psychopathologie clinique psychanalytique* avec Paris Diderot et Paris Descartes. Le dossier fournit des éléments précis montrant que les liens avec ces autres formations sont réguliers et constructifs. L'originalité de Paris 13 tient donc davantage à l'approche clinique interculturelle, qui devrait d'ailleurs être davantage mise en avant.

L'articulation avec la recherche est quasi-inexistante dans le dossier d'évaluation. On ne sait pas précisément ce qui est organisé pour que les étudiants en parcours recherche puissent être intégrés à la vie du laboratoire, si la participation aux séminaires de recherche ou la présentation de projets de recherche est prise en compte dans la validation de certaines unités d'enseignement (UE), s'il existe des contrats de recherches dans lesquels les étudiants de M1 ou M2 sont impliqués (à travers le stage ou le mémoire). De plus, on ne sait pas quels sont les liens entre les parcours recherches proposés et les axes du laboratoire. Le fait de renvoyer le lecteur au site internet du laboratoire n'est pas suffisant.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est également très peu développée, alors qu'elle est primordiale. Des relations sont décrites avec les lieux de stage et les professionnels qui viennent participer aux soutenances. Cependant, il n'y a pas de contrats de recherches ou de partenariats permettant de montrer des liens étroits avec des institutions ou des organismes. On ne sait pas si ces relations sont inexistantes ou si elles ne sont pas présentées dans le dossier.

L'attractivité de la formation à l'étranger est satisfaisante. En effet, en moyenne huit étudiants concernés par les programmes de mobilité sont reçus. Se rajoutent aussi des étudiants non concernés par les programmes de mobilité et des psychologues déjà en poste dans leur pays. Il aurait été intéressant de connaître leur nombre. Le dossier souligne à raison que la mobilité sortante est plus difficile à envisager en master de psychologie en raison des contraintes liées aux stages et à leur supervision.

Organisation pédagogique

Le master ne reprend qu'en partie les cinq parcours de la licence (les parcours *Psychologie cognitive* et *Psychophysiologie* n'ont pas de poursuite dans ce master, et la psychologie sociale est vue sous le sceau de la clinique du travail). Ce point délétère avait pourtant déjà été soulevé lors de la précédente évaluation. En M1, le dossier évoque soit, des spécialités soit, des parcours ; ce qui rend la lecture difficile. En M1, la distinction est faite entre « psychopathologie et psychanalyse » et « psychopathologie et clinique » mais cette distinction disparaît en deuxième année (M2). La différence entre ces deux parcours est d'ailleurs difficile à appréhender.

Cette organisation complexe aboutit à 29 UE uniquement pour le premier semestre du master, ce qui semble excessif. Le tronc commun représente très peu d'heures de cours (langues et statistiques au premier semestre, langues uniquement au deuxième), des mutualisations sont donc nécessaires afin de considérer qu'il s'agit bien d'une mention cohérente. Une difficulté supplémentaire réside dans le fait que certains troncs communs sont communs à l'ensemble des spécialités en M1, alors que d'autres sont communs à l'ensemble des parcours d'une spécialité. Le document ne présente pas précisément quelles sont les possibilités offertes aux étudiants de chaque parcours, même si le texte évoque une orientation majeure avec possibilité de parcours supplémentaire. Il aurait été nécessaire d'intégrer un tableau synthétique pour pouvoir mieux appréhender ces aspects.

Les stages existent dans tous les parcours, certains ayant publiés des livrets de stage destinés aux étudiants. Les conditions dans lesquelles s'effectuent les stages sont bien décrites. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles sont bien renseignées mais il aurait été souhaitable de préciser davantage quel est le type de poste propre à chaque parcours pour que les étudiants puissent se projeter.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est quasi-inexistante dans le document, ce qui n'est pas sans poser problème dès lors que les formations doivent être adossées à des structures de recherche et que quatre parcours à finalité recherche existent. On ne sait pas dans quelle mesure les travaux menés par les enseignants-chercheurs, les liens qu'ils ont tissés avec des partenaires institutionnels, peuvent bénéficier aux étudiants des parcours recherche. Le dossier mentionne des journées d'études et des journées doctorales sans détailler davantage.

La place du numérique est très limitée dans la formation sauf en anglais et en statistiques où les étudiants ont des cours en ligne. La plateforme pédagogique est très peu investie par les enseignants avec un nombre de cours très restreint mis en ligne au regard du nombre d'UE présentes en master.

Pilotage

Le pilotage est satisfaisant avec un responsable de la mention qui est professeur des universités, un responsable de M1, un responsable pour chaque parcours (cinq en M1 et huit en M2) qui se réunissent fréquemment au sein d'un conseil de master. Un conseil de perfectionnement a été mis en place récemment avec la présence de professionnels, d'enseignants, d'administratifs et d'étudiants. Les enseignements sont évalués au sein de chaque parcours et le dossier apporte des éléments montrant que ces évaluations sont prises en compte par l'équipe enseignante.

La répartition entre enseignants-chercheurs titulaires et chargés de cours professionnels est satisfaisante, ces derniers ayant une part plus importante en M2. On notera cependant un nombre très conséquent d'heures d'enseignement effectuées par certains enseignants-chercheurs entre le M1 et le M2 (un service complet, voire un service et demi), qui peut interroger sur la répartition des heures de service.

Il existe de grandes disparités relatives à la délivrance des crédits européens (*european credit transfert system : ECTS*) selon les UE. Les UE transversales sont très peu valorisées en termes d'ECTS. En revanche, les UE de supervision permettent d'obtenir 10 ECTS, voire 14 ECTS. Les UE sont très nombreuses avec une certaine forme d'émiettement. On en déduit que des UE sont portées par des enseignants qui ont des objets d'études très spécifiques. La démarche consistant à traduire chaque UE en compétences correspond aux attentes ministérielles et est certainement très utile pour les étudiants.

Le dossier fournit très peu de détails sur les modalités de recrutement en M2 qui paraît pourtant assez sélectif (environ la moitié des M1 sont admis en M2). On ne sait pas si ces critères d'admission sont les mêmes pour les parcours recherche et les parcours professionnels. On ne sait pas non plus ce que deviennent les étudiants qui n'entrent pas en M2 au niveau local.

Résultats constatés

Les effectifs sont plutôt stables ces dernières années. Depuis 2012, en moyenne environ 190 étudiants en M1, dont 90 sont ensuite sélectionnés en M2. Les effectifs de M2 sont en moyenne de 152 étudiants. Si environ la moitié des M1 sont admis en M2 (48 %), on ne sait pas combien sont admis dans chacune des spécialités de M2. On sait que dans la mention 80 % des inscrits en M2 sont diplômés à l'issue de leur année, ce qui est plutôt faible, sans savoir ce que devient les 20 % restants. Dans la même lignée, il aurait été intéressant de connaître le nombre de candidatures pour les mettre en perspective du nombre de places dont disposent les parcours. Il s'agit donc là de plusieurs problèmes qui ne permettent pas d'appréhender correctement l'attractivité des spécialités. En outre, il est dit que trois à sept diplômés par an poursuivent en doctorat ce qui, rapporté à l'existence de quatre parcours à finalité recherche, paraît invraisemblable. Si tel est bien le cas, on se pose la question de la pertinence de la distinction entre les parcours à finalité recherche et à finalité professionnelle.

Les responsables de parcours n'ont pas mis en place de suivi des diplômés alors que le nombre d'étudiants par parcours est assez faible. Une initiative a été prise en ce sens en 2017, mais le dossier ne présente pas d'éléments permettant d'apprécier si les diplômés trouvent un travail qui correspond à leur formation. En plus des 10 % de répondants qui poursuivent en doctorat, 66 % déclarent être en emploi, ce qui est faible. Les données issues de l'observatoire de la vie étudiante sont très insuffisantes. C'est un point très dommageable.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Approche clinique interculturelle et transculturelle innovante.

Principaux points faibles :

- Organisation pédagogique trop complexe avec un nombre d'UE très importants, et émiettement des enseignements.
- Articulation entre les enseignements et la recherche est quasi-absente.
- Nombre *a priori* très faible d'étudiants poursuivant en doctorat alors que quatre parcours sont possibles.
- Faible visibilité des partenariats socio-économiques et avec les structures de santé.
- Trop faible suivi des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation est pilotée et bénéficie d'un conseil de perfectionnement. Si les parcours convergent avec d'autres universités, le parcours inter et transculturel devrait être davantage mis en avant comme étant une originalité et une spécificité de la formation de Paris 13. Néanmoins, on doit reconnaître que la formation est en mutation puisqu'elle a pour projet une co-accréditation liée à la nouvelle nomenclature des masters avec Paris Diderot et Paris Descartes. En l'état actuel, elle souffre d'un manque de cohérence des parcours proposés entre la licence, le M1 et le M2. De plus, le master est très spécialisé dès les premiers semestres avec des sous-parcours dont on ne perçoit pas la cohérence. Il serait donc utile de regrouper certaines UE par thème, ceci afin de ne pas superposer les enseignements. Il faudrait veiller à ne pas réduire tous les sous-champs disciplinaires à la clinique psychanalytique étant donné la finalité d'obtention du titre de psychologue.

La structure du M1 est donc à éclaircir, et éventuellement à « aligner » sur la structure du M2. Il est primordial de rendre visible les liens avec le monde socio-économique et de santé ainsi que les relations entre pédagogie et recherche. Il s'agit là d'un manque notoire dans le dossier.

De même, il faut absolument mettre en place un suivi des diplômés car les données actuelles sont plus que parcellaires, il est impossible d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. Comme déjà indiqué dans l'évaluation précédente, le très faible nombre de doctorants interroge grandement quant à la légitimité de maintenir quatre parcours recherche : la possibilité de poursuite en doctorat devrait donc être incluse dans les spécialités professionnelles, comme cela se fait désormais couramment. On ne comprend pas pourquoi la psychologie cognitive est absente de cette formation de master alors que des suggestions ont été faites deux fois en ce sens par l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Au final, il est un peu déconcertant que ces remarques reviennent encore.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissements : Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* (SdE), proposé par l'Université Paris 13 et co-accrédité avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris, comporte quatre spécialités : *Science du jeu* (SJ), déclinée en parcours recherche et professionnel qui prolonge le parcours de licence *Loisir-jeu-éducation* ; *Insertion et intervention sociale sur les territoires* (IIST), ouverte seulement depuis 2015/2016 et dont les débouchés visent l'encadrement de structures de l'aide sociale et territoriale ; *Politique sociale et stratégie de direction* (PSTSD), accessible uniquement en formation continue (FC) et comportant deux options : la première destinée à des futurs directeurs d'établissements ou de services médico-sociaux, la seconde à des développeurs de projet dans le champ de l'intervention sociale, de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire ; et *Formation des adultes* (MERFA) à finalité recherche visant essentiellement la poursuite en doctorat pour un public en situation professionnelle stabilisée et portée par le CNAM en partenariat avec l'Université catholique de Louvain et l'Université de Genève et ouverte uniquement en deuxième année de master (M2).

Ce master, délivré uniquement en présentiel, offre une formation en sciences sociales orientée vers les sciences de l'éducation et vise à former des professionnels de l'animation, de l'insertion et de l'intervention sociale. Les diplômés des cursus SJ et MERFA peuvent prétendre à une poursuite d'études en doctorat.

Les enseignements ont lieu en région Île-de-France soit, sur le campus de Villetaneuse soit, sur celui de Saint-Denis pour certaines unités d'enseignement (UE) mutualisées en première année (M1) avec le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 8.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et connaissances attendues sont présentées dans le dossier d'autoévaluation et dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et concernent bien les différents champs (recherche, intervention sociale) de la formation ; cependant, on pourra regretter qu'elles ne soient pas regroupées au niveau de la mention et que la spécialité proposée par le CNAM fasse l'objet d'un dossier à part. Par ailleurs, les intitulés des UE du tronc commun en M1 pour les trois spécialités présentées par Paris 13 restent vagues (orientation et suivi, questions théoriques ; méthodologie…) et nuisent à la lisibilité des objectifs du programme de formation. La même remarque peut être faite pour le niveau M2 de la spécialité PSTSD.

Les finalités des spécialités sont assez complémentaires, dès qu'on s'attache aux objectifs professionnalisants.

Les débouchés professionnels sont explicités dans le dossier ainsi que les fiches RNCP pour trois des spécialités (SJ, IIST, PSTSD) de la mention et correspondent tout à fait aux champs professionnels qui sont concernés. Les informations concernant les débouchés professionnels de la spécialité MERFA sont plus lapidaires et plus disparates. Au regard des intitulés des UE, ces perspectives ne sont envisageables qu'à la condition que les diplômés soient des professionnels en reprise d'étude comme cela semble être le cas aujourd'hui.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement du master SdE doit tenir compte de l'absence d'articulation entre les trois spécialités de l'Université Paris 13 et la spécialité MERFA proposée par le CNAM qui nuit à l'identification et la reconnaissance du diplôme.

La spécialité MERFA privilégie des partenariats académiques internationaux (Université de Genève, Université de Fribourg) en laissant de côté la question des interactions avec l'environnement socio-économique ou encore, avec d'autres cursus du même domaine tant au niveau local que national. Ce choix est surprenant sachant que le CNAM joue un rôle de pivot dans l'écosystème français de la formation professionnelle.

À l'inverse, les formations proposées par l'Université Paris 13 semblent bien positionnées au niveau local et national. Des mutualisations existent avec Paris 8 au niveau du M1 et ont vocation à être renforcées dans le cadre du projet Campus Condorcet (la construction d'un nouveau campus est prévue dans le nord de Paris en 2019). D'autres mutualisations sont mentionnées avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Académie de Créteil ; ce qui permet de garder des liens avec les diplômés de licence SdE qui se sont orientés vers les masters MEEF. On peut imaginer qu'une partie de ceux qui n'obtiendront pas le concours souhaiteront réintégrer un cursus en SdE au niveau M2 et pourraient ainsi élargir le vivier de recrutement. La concurrence avec les autres masters en sciences de l'éducation (Paris Descartes, Paris 8) qui sont centrés sur des domaines professionnels différents (école, formation des adultes), ne semble pas nuire à la visibilité du diplôme compte tenu de l'originalité des spécialités. De nombreuses collaborations avec d'autres universités (Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, Lyon 2) et écoles professionnelles attestent du rayonnement des spécialités du master SdE. Par ailleurs, les trois spécialités du master semblent entretenir de fortes relations avec l'environnement socio-économique notamment grâce au soutien IdEX (Initiative d'Excellence) qui a permis la création d'un Fablab, dédié au jeu, et qui constitue un espace propice aux rencontres entre les différents acteurs de l'éducation. L'adossement au milieu socio-économique repose également sur l'intervention de professionnels non universitaires et la mise en place de réseaux d'anciens étudiants. Il manque néanmoins des informations (nature et objet des partenariats, nombre de partenaires,...) pour attester de la réelle portée des réseaux professionnels qui sont évoqués.

L'adossement au laboratoire « Expériences, ressources culturelles, éducation » (EXPERICE) est commun à l'ensemble des spécialités de la mention SdE. Chacune des spécialités correspond en effet à l'une des thématiques de recherche. La spécialité MERFA bénéficie d'un adossement « renforcé » avec le rattachement à plusieurs autres laboratoires de recherche (nationaux et internationaux). Cependant, aucune explication n'est fournie pour montrer dans quelle mesure les étudiants tirent profit de ces différents rattachements (poursuite d'études en doctorat dans les établissements partenaires et participation à des projets internationaux par exemple).

Les coopérations internationales concernent essentiellement l'accueil d'enseignants-chercheurs des universités partenaires pour la spécialité MERFA voire, des chercheurs étrangers pour la spécialité SJ dans le cadre des partenariats scientifiques existant au sein du laboratoire de rattachement EXPERICE. La mobilité étudiante est mentionnée mais les informations restent floues (accueil d'étudiants Erasmus et hors Erasmus dont Maghreb, Brésil, Vietnam, ...) et aucune donnée chiffrée n'est communiquée. En l'état, l'ouverture internationale reste insuffisante.

Organisation pédagogique

La mention SdE propose un tronc commun pour seulement trois des quatre spécialités (SJ, IIST, PSTSD), ce qui est surprenant pour un master. Certes, le public visé par le CNAM concerne des professionnels mais on aurait pu s'attendre à ce qu'une partie des étudiants admis doive s'inscrire en M1 pour une remise à niveau même partielle. Une telle organisation laisse penser que la spécialité MERFA fonctionne encore comme un ancien DEA.

Ce master comprend un volume d'heures peu important en M1 (360 heures dont 120 heures pour le stage). Les volumes horaires des spécialités de M2 ne sont pas du tout harmonisés : environ 320 heures en présentiel et 300 heures de stage pour les spécialités SJ et IIST ; 420 heures de cours et 280 heures de stage pour la spécialité PSTSD et 340 heures, pour la spécialité MERFA réparties entre 160 heures de cours, ce qui reste faible, et 180 heures pour la production du mémoire de recherche. Environ la moitié des enseignements se fait en cours magistraux, et l'autre en travaux dirigés. À cet égard, la diversité de l'offre d'options du M1 est intéressante en soi mais manque de lisibilité (12 propositions au 1er semestre, sans compter les possibilités de choisir des UE mutualisées de Paris 8). Si l'équilibre entre enseignements théoriques, méthodologiques, transversaux, séminaires thématiques et travail de recherche paraît atteint, en M1, il conviendrait d'harmoniser le nombre d'UE pour toutes les spécialités et de (re)préciser les dénominations de certaines UE en M2 (intitulés absents pour IIST, manque de lisibilité, ...).

La professionnalisation passe par la forte présence d'intervenants professionnels du secteur, notamment dans la spécialité PSTSD et la réalisation de stages ou de projets. Si des stages, représentant l'équivalent de 120 heures, sont proposés en M1, leur part est insuffisante en M2 (160 heures pour les spécialités IIST et PSTSD). Une mise en situation professionnelle est proposée dans le cadre de la spécialité SJ (réalisation d'un prototype de jeu, accompagnée par des professionnels) mais le volume horaire (280 heures soit deux mois) est insuffisant pour un niveau master. A noter qu'aucun stage n'est prévu dans la spécialité MERFA qui recrute uniquement un public de professionnels. Dans l'ensemble, l'approche par compétence n'a pas été encore développée pour l'ensemble des spécialités du master sauf pour deux d'entre-elles : PSTSD et MERFA. L'élaboration d'un portefeuille de compétences est en projet et devrait pallier ce manque.

Les étudiants sont préparés à la rédaction d'un mémoire de recherche dès le M1 qui peut être en lien avec le terrain de stage (IIST, PSTSD). Les modalités de préparation reposent sur un accompagnement individuel et l'organisation de séminaires. La formation à et par la recherche est assez classique et s'appuie sur l'intervention des enseignants-chercheurs rattachés à des laboratoires de recherche, l'organisation de conférences auxquelles peuvent participer les étudiants et sur la production d'un mémoire de recherche.

Le recours au numérique est assez inégal. Valorisé dans la spécialité SJ (les étudiants disposent d'un espace pour l'utilisation de logiciels de conception de jeux et leur réalisation par imprimante 3D), l'usage du numérique reste assez basique et se résume essentiellement à l'utilisation d'un environnement numérique de travail. Une liste des ressources numériques mise à disposition par le CNAM est communiquée pour la spécialité MERFA mais rien n'indique que ces outils sont utilisés dans le cadre de la formation.

Des aménagements de cursus sont possibles pour s'adapter aux contraintes salariales (M2 en deux ans, cours regroupés sur deux journées). Face à un public très hétérogène, provenant minoritairement de la licence SdE, l'aide à la réussite passe par l'encadrement collectif et le tutorat individualisé pendant les ateliers d'orientation et de suivi de mémoire. Elle passe également par un journal d'investigation que les étudiants doivent obligatoirement tenir dès le démarrage du master, afin de faire le lien entre la formation reçue, le projet de recherche et les perspectives professionnelles.

L'ouverture internationale est insuffisante, ce qui est dommage au vu du réseau international bâti autour d'EXPERICE et de la spécialité MERFA. Si l'organisation d'universités saisonnières s'adressant à tous les étudiants du cursus MERFA mérite d'être soulignée, les échanges internationaux semblent surtout concerner les enseignants alors que la formation bénéficie d'un environnement très favorable pour développer des programmes d'échanges pour les étudiants.

Pilotage

Deux équipes pédagogiques coexistent : celles du CNAM qui comprend exclusivement des enseignants-chercheurs de sciences de l'éducation (cinq maîtres de conférences – MCF ; huit professeurs des universités – PU, et deux professeurs émérites) et celle de Paris 13 qui regroupe quatre MCF et quatre PU, tous en sciences de l'éducation, ainsi qu'une vingtaine de professionnels non universitaires dont les activités correspondent tout à fait aux champs professionnels visés et dont l'intervention (en termes de volume horaire) est plus importante pour les spécialités IIST et PSTSD.

Le master SdE repose sur un pilotage éclaté : la spécialité MERFA est coordonnée par une équipe composée exclusivement d'enseignants du CNAM et la spécialité PSTSD dispose de son propre conseil de direction. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement (en projet) ni de structure équivalente. On pourra regretter que les étudiants et les professionnels non universitaires ne soient pas associés au pilotage de la mention sauf pour la spécialité PSTSD qui fait appel à des acteurs du champ professionnel concerné (mais pas d'étudiants).

Depuis 2014, les étudiants du M1 sont interrogés sous forme d'enquête partielle, qui livre un constat global de satisfaction. Aucune procédure d'évaluation de la formation n'est mise en place en M2. L'autoévaluation de la formation reste donc balbutiante.

En ce qui concerne les spécialités proposées par Paris 13, les modalités de contrôle des connaissances respectent le règlement des études de l'établissement et passent essentiellement par du contrôle continu sous forme de dossiers à rendre. Les contrôles terminaux ne concernent que les salariés. L'évaluation des connaissances pour la spécialité MERFA manque de clarté. La répartition des crédits européens est équilibrée et consacre pour toutes les spécialités de la mention, plus de poids au mémoire de recherche.

L'aide à la réussite est organisée uniquement au niveau M1 (tutorat, module de français langue étrangère pour les étudiants étrangers) mais les résultats restent contrastés à en juger par les taux d'admission en M2. Cette situation peut s'expliquer par la sélection opérée en M2 (les étudiants doivent obtenir au minimum 14 de moyenne). Aucun dispositif n'existe en M2 alors que les taux de réussite, variables selon les années, se révèlent insuffisants (entre 55 % et 64 % sur la période 2012 - 2017).

Résultats constatés

Les effectifs entrants sont importants pour un master SdE : 220 candidatures pour 85 inscrits pédagogiques en 2016/2017, dont une trentaine provenant de la licence SdE. Le recrutement est réalisé sur dossier en M1 comme en M2 et vise aussi bien des étudiants en formation initiale que continue. Le master bénéfice d'une forte attractivité attestée par l'augmentation du nombre d'inscrits sur la dernière période du contrat quinquennal qui est passé de 81 à 116 étudiants en M1. La déperdition d'étudiants en M2 (presque 50 %) est inquiétante compte tenu du nombre de spécialités proposées. Des actions de stabilisation sont envisagées par l'équipe pédagogique qui entend favoriser la continuité des parcours entre le M1 et le M2.

Les taux de réussite sont faibles (entre un tiers et la moitié des étudiants valident leur M1). Le passage en M2 est très limité : 16 des 61 étudiants du M2 proviennent du M1. Le dossier l'explique à la fois, par les critères de sélection en M2 (moyenne de 14/20, cohérence de l'orientation dans la spécialité), par le nombre élevé de M1 qui s'orientent finalement vers le professorat des écoles, et par le statut de salarié qui oblige la majeure partie à valider en deux voire, trois ans une année de master.

L'observatoire de la vie des étudiants (OVE) de l'établissement ne livre que des données fragmentaires sur le devenir et l'insertion des diplômés. Les contacts informels permettent seulement d'envisager que la formation consolide l'insertion professionnelle des étudiants déjà salariés dans un secteur lié aux spécialités. Par ailleurs, les poursuites en doctorat sont faibles (2 étudiants de M2 sur 28 diplômés en 2016/2017 d'après les chiffres fournis par l'OVE de Paris 13). Le dossier d'autoévaluation du CNAM indique, de son côté, que 28 des diplômés se sont inscrits en thèse mais aucun tableau d'indicateurs n'est donné et la période concernée n'est pas précisée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité des enseignements et caractère innovant de la spécialité SJ.
- Rayonnement de la formation (IdEx, positionnement dans l'environnement socio-économique).
- Liens avec les acteurs du champ de l'intervention et de l'insertion sociale.
- Adossement à la recherche et partenariats scientifiques internationaux.
- Forte participation des professionnels à la formation.

Principaux points faibles :

- Intégration de la spécialité MERFA non justifiée dans la mention.
- Manque d'articulation entre le M1 et le M2.
- Problème d'harmonisation entre les spécialités du M2.
- Faibles taux de réussite en M1 et M2.
- Intitulés des enseignements peu lisibles et qui nuisent à la cohérence du programme de formation.
- Pilotage inexistant au niveau de la mention.
- Données insuffisantes sur l'insertion des diplômés, et ce alors que plusieurs spécialités accueillent des professionnels en FC.
- Autoévaluation encore peu développée.
- Mobilité internationale sortante inexistante malgré un environnement favorable.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'urgence n'est pas tant de créer un nouveau parcours de master *Petite enfance* que de veiller à la cohérence des spécialités déjà existantes et des parcours recherche et professionnel qui y sont associés. La demande de co-accréditation n'est pas du tout justifiée et ce, pour plusieurs raisons : articulations pédagogique et stratégique inexistantes avec les trois autres spécialités (pas de mutualisations, fonctionnement indépendant), absence d'un tronc commun au niveau M1 (pas de spécialisation progressive). De plus, les porteurs du master SdE ont fait le choix de déposer deux dossiers qui remettent en cause la pertinence de co-accréditer une nouvelle fois des formations qui auraient pu être complémentaires mais pour lesquelles aucun effort de rapprochement n'a été réalisé. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est urgente, et réglera sans doute une partie des problèmes d'harmonisation et de lisibilité de la mention.

Si la professionnalisation de la formation est confirmée par la place accordée aux stages, aux projets ou encore, au nombre d'intervenants non universitaires, elle passe également par la mise en place de véritables enquêtes sur le devenir des diplômés. Les taux de réussite actuellement affichés par la mention méritent toute l'attention de l'équipe pédagogique qui devra également redéfinir sa politique de recrutement. Il est essentiel que l'équipe pédagogique travaille en concertation et mette au service de la mention les points forts de chacune des spécialités (dimension internationale, adossement à la recherche et aux milieux socio-économiques, usage du numérique, ...).

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Paris 13
Monsieur Jean-Pierre ASTRUC
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villetaneuse, le 28 juin 2018

Objet :
Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Domaine Sciences humaines et sociales »

Les établissements membres de la Comue USPC et les équipes pédagogiques, ont pris connaissance, avec un grand intérêt, du rapport du HCERES et remercient vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli.

Nous souhaitons revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

Observations de la Comue USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC[1], élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence :

Le suivi des compétences

La mise en place d'un *e*-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC (pour le niveau licence) propose la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entreprenariat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un décloisonnement entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des

[1] Découvre, Explore, Construis ta LICence.

étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations (au niveau général pour les licences et par formation au niveau master) a également été repensée dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. Pour le niveau masters, des bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais. Le nombre de master éligibles devraient être augmenté.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL[2] un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maitres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maitres de conférences de USPC. Les établissements d'USPC complètent ces dispositifs par des dispositifs propres.

[2] Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.

Observations de l'université Paris 13

✓ Licence Psychologie

Nous vous remercions pour la lecture attentive de l'auto-évaluation. Il en ressort une analyse critique, nous mettant en garde sur l'économie générale de la licence dont vous avez, à juste titre, rappelé le caractère nécessairement généraliste. Préalablement à notre réponse, nous souhaitons rappeler que la précédente évaluation, qui portait sur cette même maquette, avait attribué la note A au projet pédagogique (de même qu'aux dispositifs d'aide à la réussite) et avait attribué la note B au pilotage de la mention ainsi qu'à l'insertion professionnelle et poursuite des études choisies.

Vos remarques, commentaires et interrogations ont fait l'objet de discussions, au sein du bureau de la licence, et au sein des départements de psychologie et de psychophysiologie.

Nous partageons un certain nombre de remarques que la proposition de la nouvelle offre de formation a déjà pris en compte :
- L'enseignement des langues vivantes dont vous avez relevé l'insuffisance. Nous partageons ce constat et dorénavant, l'enseignement de l'anglais sera de 54h réparties sur les trois années (contre 27h dans la maquette actuelle et ce seulement en L1 et L2). Cet enseignement se fera sous la forme d'un dispositif hybride, testé cette année, pour moitié en présentiel et pour l'autre en distanciel, avec une articulation étroite entre les deux. Nous aurions souhaité proposer un enseignement plus conséquent mais le manque de moyens (financiers et humains) au sein de l'UFR LLSHS et de Paris 13 nous oblige à y renoncer au regard en particulier de nos effectifs (qui emboliseraient le LANSAD du département d'anglais sous-doté). Nous avons d'ailleurs dû renoncer, pour ces mêmes raisons, à offrir une offre équivalente pour d'autres langues (romanes, orientales, etc.) mais conservons la possibilité pour les étudiant.e.s de les étudier dans le cadre des UE libres.
- L'enseignement des statistiques aura dorénavant lieu sur les trois années (24h par an).
- L'enseignement préparation au projet professionnel augmente de 6h (passant de 15 à 21h), et continuera à demander un travail personnel important.
- Le TER et le suivi des stages seront distingués, le premier permettant un véritable adossement à la recherche en encourageant les étudiant.e.s à s'employer, dès la L3, à des travaux de recherche bibliographique, méthodologique et à problématiser les principaux objets de la psychologie.
- Depuis cette année universitaire, il existe un conseil de perfectionnement et les étudiant.e.s ont dorénavant des représentant.e.s (élu.e.s).

D'autres remarques, que nous partageons, doivent encore faire l'objet d'arbitrage au sein de la composante et/ou de l'établissement. Ainsi en est-il de l'UE C2i pour laquelle nous avons fait une demande de certification. De même, l'UE Qualité de l'expression doit être remplacée par le Projet Voltaire avec certification.

Vous avez aussi relevé des éléments sur lesquels nous devons encore travailler : le suivi des compétences, l'évaluation par les étudiant.e.s ainsi que le suivi des diplômés. Nous nous attellerons donc à progresser sur ces différents points, avec l'aide du VP CFVU et des différentes instances universitaires concernées. La fiche RNCP sera aussi améliorée.

Vous avez souligné le manque de précision concernant la composition des jurys. Nous ignorions que cette information devait être donnée. Les jurys sont constitués des responsables d'années et de parcours a minima, les autres enseignants étant systématiquement invités (il est à noter que le département DAPS et le service culturel y sont la plupart du temps représentés).

De même, nous n'avons pas indiqué le nombre d'étudiants par parcours en L3, nombre qui varie selon les années. En moyenne, 70 en P1 (psychologie clinique et psychopathologie), 25 en P2 (psychologie du développement), 25 en P3 (psychologie sociale, 12 en P4 (psychologie cognitive) et 12 en P5 (psychophysiologie).

Le partenariat avec l'IRTS Ile-de-France a fait l'objet de plusieurs remarques, dont on ne peut que souligner la pertinence. Ce partenariat est insatisfaisant à plusieurs égards : il n'est pas piloté par les départements de psychologie et de psychophysiologie (ce dernier en étant complètement exclu), aucun EC titulaire n'y enseigne et il permet la délivrance du diplôme de licence de psychologie alors que les étudiants ne bénéficient que d'une part

congrue des enseignements. L'ensemble de ces éléments nous a conduits à le remettre en cause et il a été décidé, il y a quelques mois, que ce partenariat, sous cette forme, prendrait fin dès l'année prochaine.

Votre évaluation interroge le caractère généraliste de la licence et relève le manque de transversalité.
Nous souhaitons insister ce point :

- En L1, l'UE Introduction à la psychologie a toujours été construite comme une UE généraliste en psychologie : histoire de la psychologie, diversité du champ, etc. En L2, l'UE Épistémologie clinique sera remplacée par une UE sur l'histoire du traitement de la folie, volontairement en opposition avec toute tentation de repli sous-disciplinaire. De même, nous diminuerons de moitié l'UE Méthodes en psychologie clinique pour ouvrir une UE transversale Éthique et méthodes en psychologie. Par ailleurs, l'ensemble des étudiant.e.s bénéficient de toutes les UE méthodologiques enseignées en L2.
- La L3 devrait dorénavant être construite de la sorte : 12 ECTS pour le tronc commun (TER, statistiques, anglais, UE libre), 6 ECTS pour le stage professionnalisant, 30 ECTS à choisir dans un parcours et 12 ECTS à choisir dans les autres parcours. Ainsi les étudiants auront la possibilité de postuler dans un nombre important de masters.

Vous avez aussi interrogé la pertinence de proposer 5 parcours alors que nous ne proposons pas toutes les orientations en master. Le parcours de psychologie cognitive, dont l'offre évolue sensiblement, permet de candidater au parcours Clinique de l'enfant et de l'adolescent du master de Paris 13 ainsi que dans des masters de neuropsychologie et bien sûr de psychologie cognitive. Il est à noter qu'il existe un partenariat avec l'université Paris 5 dans le cadre du master Psychologie Cognitive Fondamentale et Appliquée dans lequel des EC de Paris 13 sont impliqués. Le parcours psychophysiologie quant à lui permet de postuler plus spécifiquement à des masters d'éthologie (et en particulier celui de Paris 13), d'écophysiologie, de neuroéthologie et de neurosciences.

Enfin, vous pointez une surreprésentation de enseignements de psychophysiologie. Malheureusement, nous ne comprenons pas cette remarque, d'autant plus qu'elle n'avait jamais été faite alors que l'offre n'a pas varié depuis des années.

En espérant avoir répondu à l'essentiel de vos remarques, recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus respectueux,

✓ Licence Sciences de l'éducation et Master Sciences de l'éducation

Après lecture du rapport concernant les formations dans le domaine des sciences de l'éducation, nous signifions globalement notre accord sur plusieurs points. L'analyse du HCERES souligne à juste titre, un « épuisement » de l'équipe, un manque de moyens qui explique combien la situation n'est pas celle que nous souhaitons, car elle contribue à affaiblir considérablement la portée de nos formations et la dynamique du laboratoire EXPERICE. Nous avons apprécié que soit noté le sous-effectif notoire de l'équipe du département des sciences de l'éducation, (composée de 3PU et 5 MCF). Les responsabilités exercées au niveau du laboratoire, du département et des mentions combinées à celles des formations dispensées L2, L3, M1, M2 sont lourdes à assumer en plus des enseignements et des encadrements de mémoires (L3, M1 et M2).
Nous apprécions tout particulièrement que les stratégies de démarcation et d'articulation engagées par notre équipe de recherche pour faire ressortir les spécificités de nos offres de formation aient été repérées.
Rappelons enfin que, alors qu'elle était prévue au précédent projet, l'ouverture de la L1 a été refusée par l'UFR LLSHS, après avoir ouvert puis fermé ses inscriptions en 2016. Cette situation est particulièrement problématique.
En l'état de nos forces, des recrutements sont vraiment nécessaires pour continuer de faire vivre et de contribuer à rendre encore plus visibles sur le territoire, nos spécificités.

Enfin, nous comprenons que certains points de vigilance doivent être pris en compte.

Cohérence des formations et organisation pédagogique :

- En premier lieu, nous tenons à préciser que le M2 MERFA n'est pas porté par Paris 13, mais par le CNAM, qui dépose le dossier pour le HCERES, c'est pourquoi sa présentation n'est pas développée dans le dossier d'auto-évaluation de la mention portée par Paris 13. Le M1 SdE accueille de futurs étudiants du M2 MERFA, co-habilité avec le CNAM. Seule cette spécialité est co-habilitée et non le master dans sa globalité. Le portage du MERFA par le CNAM permet de comprendre l'absence de certains éléments soulignés dans le rapport.

- Le M1 est largement mutualisé avec : les deux orientations thématiques (Sciences du Jeu et Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires), en lien avec les deux parcours de la Licence offerts en amont, et les deux spécialités de M2 possibles en aval. En outre, l'ensemble de l'offre de formation est porté par les thèmes de recherche de l'équipe EXPERICE de Paris 13. Notons que depuis 2017, une PU intervient en L3 et co-coordonne le parcours L3 IIST. L'articulation recherche et formation fait partie de nos préoccupations. Nous nous efforcerons de la rendre encore davantage visible.

- La spécialité PSTSD relève uniquement de la formation continue ; elle a un fonctionnement spécifique, qui n'est pas celui des autres spécialités (recrutement de professionnels inscrits par leur employeur, volume horaire, évaluation, etc.).

- Si les intitulés des UE sont apparus génériques, leurs contenus sont néanmoins précisés dans les *syllabus* de chacune d'elles dans les brochures de Licence et de Master SdE. Leurs intitulés permettaient, selon nous, de repérer une architecture commune entre les parcours de spécialité avant de rentrer dans des contenus de cours et d'interventions plus spécifiques selon les parcours de spécialité.

- Le projet de spécialité « Petite enfance » se situe à l'articulation entre les spécialités SJ et IIST ; elle renforcerait précisément la cohérence d'ensemble de la mention portée par Paris 13.

Gouvernance et évaluation

Nous nous engageons également à mettre en place très prochainement des conseils de perfectionnement, malgré la difficulté à réunir les différents représentants intervenants dans les formations.
Par ailleurs, nous tenons à souligner que des évaluations des formations par les étudiants sont d'ores et déjà réalisées sous forme de questionnaires écrits et de bilans oraux en Licence et en Master. Nous avons certes à progresser pour les rendre plus lisibles.
Concernant le pilotage des formations, de nombreuses articulations existent grâce à la plateforme *moodle*, qui offre à chaque enseignement une section et des espaces transversaux, permettant de mettre en relation les cours avec des contenus consultables. La spécialité Sciences du Jeu propose en outre des espaces de forum et divers dispositifs innovants comme des exposés en ligne suivis de débats également en ligne.
À cela s'ajoute le FabLab *Ludomaker,* utilisé non seulement pour le développement d'un projet de jeu, mais aussi pour la découverte de jeu(x), ou bien encore le prototypage et le test de projet(s) d'étudiants. Ce dispositif, distinct du stage dont la durée est au minimum de 2 mois, peut s'étaler sur une période de temps plus longue.

Par ailleurs, nous comprenons les difficultés de suivi des étudiants (OVE) mais nous n'avons à ce jour pas les moyens d'y palier contrairement à d'autres formations.

Résultats constatés

Les taux de réussite des étudiants de la Licence et du Master SdE ne sont pas optimum, nous en convenons, mais dans le même temps, il faut prendre en compte les spécificités de nos publics.

- En effet, la quasi-totalité des étudiants de Master SdE sont salariés, comme également de nombreux étudiants de Licence. Les postes qu'ils occupent sont : Assistants d'éducation, intervenants en LCO, animations périscolaires, intervenants en mission locale… Cela explique grandement le fait qu'ils prennent fréquemment deux ans, voire davantage, pour valider leur année de M1, puis de M2. Ce temps ne semble pas impacter l'insertion professionnelle des étudiants, notamment du parcours IIST, qui se destinent aux métiers du Social et du Socio-éducatif. Au contraire, cela renforce leurs acquis d'expérience *via* les stages et les écrits réflexifs. Nous avons en effet nombre de retours en ce sens. Depuis cette année, nous renforçons la dimension professionnalisante du mémoire de Master *via* un séminaire à notre initiative avec l'équipe du département des Sciences de l'éducation de Paris 10 en charge des thématiques sur l'intervention sociale.
Les étudiants étrangers viennent très majoritairement des pays d'Afrique sub-saharienne, des pays du Maghreb ou des Comores, ils se trouvent dans l'obligation de travailler pour subvenir à leurs besoins vitaux. Ces situations concrètes conduisent à une scolarité sur plusieurs années (2, 3, voire 4 ans). Ainsi, concernant la part importante d'étudiants étrangers, le fait d'avoir pu être inscrits à Paris 13 représente une mobilité entrante, qui fait obstacle à une mobilité sortante. Ceci explique grandement le fait que la mobilité internationale soit rendue particulièrement difficile.

- Enfin, la très faible poursuite en doctorat est liée à une sélectivité forte de l'école doctorale pour lutter contre les abandons durant les années de thèse, notamment liés aux conditions de financement du doctorat.
- Pour autant, chaque année, nous avons des demandes : preuve que nos étudiants peuvent sortir par le haut en fréquentant notre université.

Malgré les conditions de travail difficiles, nous sommes heureux de travailler auprès de nos publics. Il nous semble que l'idéal républicain se joue également là.

✓ Master Histoire, géographie et aménagement

1) Le dossier n'ayant pas à traiter des Masters MEEF premier et second degrés, ceux-ci n'ont donc pas été évoqués. La collaboration étroite des départements d'Histoire et de Géographie trouve sa justification dans le fait que beaucoup de nos meilleurs étudiants en raison du profil socio-économique de notre vivier de recrutement préfèrent s'engager immédiatement après la licence dans les masters MEEF premier ou second degré malgré allocations et contrats doctoraux proposés par l'ED Erasme, et ainsi ne profitent pas de l'offre de formation des spécialités Recherche. Ayant en général obtenu assez rapidement diplômes et concours, certains de ces anciens étudiants, une fois en poste d'enseignant, reviennent au bout de quelques années s'inscrire en M12 puis en thèse.

2) La mobilité internationale ne concernera évidemment guère cette catégorie d'étudiants. En outre elle est difficile à mettre en place dans des parcours dont l'objectif est l'insertion immédiate au sortir du master dans des secteurs professionnels précis et réglementés au niveau national comme régional (archives, bibliothéconomie, tourisme). Beaucoup de nos étudiants de master n'ont pas la nationalité européenne et cherchent avant tout à s'intégrer.

3) Rien n'est dit des étudiants salariés car c'est le cas général et toute la difficulté est précisément de concilier les exigences d'une formation initiale de haut niveau avec les conditions de vie de nos étudiants.

4) Il est voulu qu'il y ait plusieurs conseils de perfectionnement car les objectifs pédagogiques et professionnels sont trop divers pour qu'un conseil de perfectionnement de mention soit efficace. Bien entendu ces conseils comprennent nos partenaires professionnels, enseignants ou responsables ainsi que des représentants extérieurs des secteurs socio-économiques concernés par les formations.

✓ Master Psychologie

Le bureau de la mention Master de psychologie de Paris 13 tient tout d'abord à remercier les experts de le HCERES pour le soin manifeste et la bienveillance apportés à l'étude du dossier. L'équipe pédagogique du Master a en effet effectué ces dernières années, des efforts, remarqués par les experts, pour se conformer aux attentes et aux cadrages législatifs (loi sur les stages, arrêté de 2014, etc.).

Sur la forme nous ne relevons pas d'erreurs factuelles.

Sur le fond certaines critiques et recommandations soulevées dans cette expertise sont retenues et acceptées et ont même été anticipées par l'équipe : elles sont d'ailleurs levées dans le projet de co-accréditation d'un Master commun avec Paris Diderot et Paris Descartes. Quelques divergences d'appréciation subsistent toutefois et sont exposées ci-dessous.

1-Concernant le positionnement dans l'environnement il est fait état de l'originalité de l'approche clinique interculturelle qui devrait être davantage mise en avant. C'est indéniable et cela sera effectif dans le prochain projet puisque cette approche deviendra l'un des 4 parcours professionnels (P 2) proposés par Paris 13 dans le cadre du projet de Master co-accrédité avec les Universités Paris 5 et Paris 7, et il s'inscrira pleinement dans les enseignements mutualisés prévus (30%).

L'originalité de Paris 13, fermement attachée à une clinique psychodynamique d'orientation analytique, tient selon nous, aux approches plurielles et complémentaristes qui y sont proposées. Ainsi les 4 parcours prévus comportent leur originalité dans l'environnement universitaire proche et ce par le biais de la prise en compte de

l'évolution contemporaine des différentes formes de souffrance psychique individuelles et collectives et de leurs traitements, ce qui constitue l'essentiel de la pratique des psychologues aujourd'hui.

-le parcours « Clinique et psychopathologie : problématiques des limites » (P 1), comme son nom l'indique, traitera, sans pour autant négliger la psychopathologie générale, de l'abord des psychopathologies limites, de leurs conditions d'advenue, mais également des dispositifs cliniques originaux destinés à les traiter et qui ne sauraient se réduire à la méthode psychanalytique classique.

-le parcours « Clinique interculturelle et transculturelle » (P 2) est un des rares parcours de ce type en France et le seul pour les universités de l'Île-de-France.

-le parcours « Clinique et développement : enfant, adolescent, parentalités » (P 3) articulera de façon complémentaire une formation à la compréhension psychanalytique de l'enfant, de l'adolescent, des nouvelles formes de parentalité, avec une approche moderne du développement cognitif. Ce faisant cette double référence répond aux nécessités de formation des psychologues d'enfant aujourd'hui. On retrouve également des enseignements conséquents de psychologie cognitive dans le tronc commun du M2 recherche. Ce double constat invalide d'ailleurs la remarque terminale selon laquelle il n'y aurait plus d'enseignement de psychologie cognitive en Master.

-enfin le parcours « Clinique des Institutions, Clinique du Travail » (P4) conjugue une approche clinique groupale et institutionnelle d'orientation psychanalytique à une approche du travail qui articule psychodynamique du travail et clinique de l'activité. Cette approche résolument complémentariste répond aux besoins actuels d'interventions collectives dans les institutions de soins, les entreprises, les organisations et le monde du travail, etc. Cette approche complète par ailleurs utilement la formation de tous les psychologues.

Ainsi l'originalité du Master de Paris 13 tient, selon nous, à sa ferme orientation psychodynamique mais également à la pluridisciplinarité et à la transversalité de ses approches, conformément aux orientations prises par le laboratoire d'appui l'UTRPP.

Une critique porte sur le défaut d'articulation entre la recherche et la pédagogie. Probablement cela tient-il à des défauts ou négligences de présentation de ces aspects dans notre dossier qu'à de réels manques organisationnels. En effet les séminaires, les journées et colloques organisés par le laboratoire sont ouverts aux étudiants de M1 et de M2 ; les étudiants de M2 R et de M2 Pro participent à des séminaires thématiques dans lesquels sont systématiquement présentées les recherches menées par les EC du laboratoire ; ils participent également pour certains d'entre eux à des séminaires communs avec les doctorants ; ils organisent eux même des journées d'études ou des séminaires ou encore participent à des communications ou publications. Les parcours recherche correspondent clairement aux 3 axes actuels du laboratoire, avec d'ailleurs un dédoublement de l'actuel axe 3 du laboratoire en 2 parcours R : psychologie sociale clinique et psychologie transculturelle.

Notons que le M2 Recherche (qui deviendra un seul parcours 100% commun SPC dans le projet à venir : P 5) reste très prisé à Paris 13 (39 étudiants en 2017-2018). Il intègre des étudiants étrangers qui ne poursuivront pas nécessairement une thèse en France, des psychologues en titre qui souhaitent se former à la recherche et ainsi soutenir leur employabilité sans nécessairement poursuivre en thèse et enfin (en particulier dans le parcours transculturel) des médecins, des psychiatres qui ne souhaitent pas nécessairement poursuivre en doctorat mais dont l'obtention du M2 R apporte un point fort à leur cursus ou leur formation.

2-Concernant l'organisation pédagogique le constat de modifications à apporter à la structure du M1 ainsi que de l'émiettement des UE dans certains parcours a été anticipé : le prochain projet comporte une refonte beaucoup plus lisible des parcours selon les indications données ci-dessus (4 Parcours Pro + 30 % de mutualisation, 1 parcours R 100% mutualisé) ; les actuels P1 et P2 seront fondus et leurs UE constitutives seront davantage regroupées selon un schéma commun à tous les parcours (théorie, méthodologie, professionnalisation), ce qui aura pour incidence une harmonisation du ratio H/ ECTS.

Notons que la psychologie sociale ne se réduit pas, comme indiqué, à la psychologie du travail mais qu'elle dispense une formation théorique et pratique à la clinique des groupes et des institutions, préparant les étudiants à intervenir dans les institutions spécialisées comme dans les institutions ordinaires, confrontées aux transformations contemporaines de leur cadre organisationnel et clinique.

Enfin il est remarqué que les parcours de la L3 n'offrent pas tous de débouchés en Master à Paris 13. Ce n'est le cas que partiellement pour le parcours de Psychologie cognitive (P4) de la licence ; cependant des liens étroits avec Paris Descartes permettent aux diplômés de Paris 13 d'intégrer le Master Psychologie Cognitive Fondamentale et Appliquée (PCFA, UP 5) pour les étudiants qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine (collaborations officielles : 3 EC de Paris 13 faisant partie de l'équipe pédagogique de ce master) ; quant

aux étudiants de l'actuel parcours 5 de la licence (Psychophysiologie) ils s'orientent vers le Master d'éthologie. Au final aucun étudiant de L3, s'il réussit, n'est laissé sans débouché en Master.

3-Concernant le pilotage, le Master a maintenant intégré tant les retours effectués par les membres du conseil de perfectionnement que les évaluations effectuées systématiquement par les étudiants. Le recrutement s'effectuera à partir de 2019-2020 en M1 et les critères en seront discutés entre responsables de parcours et harmonisés au sein de SPC.

4- Concernant les résultats constatés la mention Master de Psychologie a pâti des défaillances de l'OVE ; aussi l'UFR LLSHS a mis en place en 2017 un observatoire de suivi interne, ce qui a permis de donner les chiffres fournis dans le dossier mais n'a pas permis un traitement approfondi du devenir (et de l'indice de satisfaction de ce devenir) des étudiants diplômés.

En fait un bureau des stages et de la professionnalisation est en cours de réorganisation. Il comprendra :

-une section stages qui approfondira et pérennisera les liens avec les partenaires socio-économiques et les structures de soin, qui définira avec eux une charte des stages définissant mieux les rôles et les charges de chaque partenaire : université, lieu de stage, étudiant ;

-une section professionnalisation chargée de travailler sur le devenir des étudiants mais également sur les besoins en formation issus du terrain ;

-une section d'entraide générationnelle qui permettra de mettre en lien, à propos de la recherche et la pratique des stages puis de l'exercice professionnel des étudiants de L3, M1, M2 et d'anciens étudiants. Cette section s'appuiera sur l'expérience déjà ancienne du parcours 4 (CICT) de mise en réseau des étudiants et sur une initiative actuelle des délégués d'étudiants d'autres parcours.

Au final le projet de co-accréditation d'un Master : « Psychologie : Psychopathologie clinique psychanalytique » au sein de la COMUE SPC paraît en mesure de répondre à l'essentiel des recommandations du HCERES.

Jean-Pierre ASTRUC

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres